

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 128

17 janvier 2012

SOMMAIRE

Aberdeen Global Property Multi Manager S.A.	6144	Benvolio Investments S.A.	6139
Accon Solutions	6130	Bermuda Holdco Lux 2 S.à r.l.	6139
Ades S.A.	6130	BN D&G	6139
Advaita Holding S.à r.l.	6118	Boise European Holdings 2 S.à r.l.	6136
AES Carly S.à r.l.	6124	Bond Street Holdings S.A.	6142
AG Finance S.à r.l.	6132	Bond Street Properties S.A.	6143
Aigle Aviation S.à r.l. & Cie, SECS	6120	Bourns (Luxembourg) S.à r.l.	6130
Aka S.A.	6120	BPI Europe S.A.	6143
Albemarle Equity S.A.	6132	BRM Holding S.à r.l.	6143
Alfieri Associated Investors Serviços de Consultoria, S.A.	6120	Broadstreet of Münsbach S.à r.l.	6141
Allard Invest Holding Bresil S.à r.l.	6133	BSP International S.A.	6140
Altor CAM Holding S.à r.l.	6121	B.U.G. Investment und Beteiligung Soparfi S.A.	6128
Antares E S.C.A.	6132	Burriana S.à r.l.	6133
Antares F S.C.A.	6133	Capitalpost Luxembourg S.à r.l.	6134
Anya-1 S.à r.l.	6136	Dexia Funding Luxembourg S.A.	6140
Aquarelle Europe S.à r.l.	6121	Gallery Systems S.A.	6144
Arminius Astoria (Luxembourg) S.à r.l. ..	6127	Garage Georges Sarl	6144
Arminius Moat (Luxembourg) S. à r.l.	6127	GS Lux Management Services S.à r.l.	6141
Arminius Peel (Luxembourg) S. à r.l.	6127	GSMP V Institutional S.à r.l.	6123
Arminius Sports (Luxembourg) S.à r.l.	6129	GSMP V Onshore Senior S.à r.l.	6129
Arvo Investment Holdings S.à r.l.	6129	Immo Fusion S.à r.l.	6135
Asset Realisations S.A.	6134	Industrielle Beteiligung S.A.	6144
Atos Worldline S.A.	6135	Key SICAV SIF	6140
Autoplex International S.A.	6135	Leeward Investment Company 2	6128
Avaya Luxembourg S.à r.l.	6136	LSREF2 Star Gate Investments S.à r.l. ...	6124
Azurdiffusion S.A.	6138	MSH Holdings 2 S.à r.l.	6136
Balesme S.A.	6141	MSH Holdings 2 S.à r.l.	6134
Barrel Assets S.à r.l.	6138	ProLogis France CXIII S.à r.l.	6111
BCK Holdings S.à r.l.	6142	ProLogis France LXV S.à r.l.	6098
Becton Dickinson Luxembourg Holdings S.à r.l.	6139	Securo Pro Lux S.A.	6142

ProLogis France LXV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 114.544.

ProLogis France XXXII S.à r.l.
Société à responsabilité limitée
Subscribed capital: EUR 12,500.-
Registered office: 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 77.937;

ProLogis France L S.à r.l.
Société à responsabilité limitée
Subscribed capital: EUR 15,000.-
Registered office: 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 100.310;

ProLogis France LI S.à r.l.
Société à responsabilité limitée
Subscribed capital: EUR 15,000.-
Registered office: 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 100.297;

ProLogis France LIV S.à r.l.
Société à responsabilité limitée
Subscribed capital: EUR 15,000.-
Registered office: 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 105.926;

ProLogis France LVI S.à r.l.
Société à responsabilité limitée
Subscribed capital: EUR 15,000.-
Registered office: 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 107.327;

ProLogis France LIX S.à r.l.
Société à responsabilité limitée
Subscribed capital: EUR 15,000.-
Registered office: 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 109.214;

ProLogis France LXI S.à r.l.
Société à responsabilité limitée
Subscribed capital: EUR 15,000.-
Registered office: 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 111.741;

ProLogis France LXII S.à r.l.
Société à responsabilité limitée
Subscribed capital: EUR 15,000.-
Registered office: 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 111.740;

ProLogis France LXIII S.à r.l.
Société à responsabilité limitée
Subscribed capital: EUR 15,000.-
Registered office: 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 114.542;

ProLogis France LXIV S.à r.l.
Société à responsabilité limitée
Subscribed capital: EUR 15,000.-
Registered office: 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 114.543;

ProLogis France LXVII S.à r.l.
Société à responsabilité limitée
Subscribed capital: EUR 15,000.-
Registered office: 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 114.546;

ProLogis France LXVIII S.à r.l.
Société à responsabilité limitée
Subscribed capital: EUR 15,000.-
Registered office: 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 117.004;

ProLogis France LXX S.à r.l.
Société à responsabilité limitée
Subscribed capital: EUR 15,000.-
Registered office: 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 119.089;

ProLogis France LXXI S.à r.l.
Société à responsabilité limitée
Subscribed capital: EUR 15,000.-
Registered office: 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 119.090;

ProLogis France LXXII S.à r.l.
Société à responsabilité limitée
Subscribed capital: EUR 15,000.-
Registered office: 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 119.091;

ProLogis France LXXIV S.à r.l.
Société à responsabilité limitée
Subscribed capital: EUR 15,000.-
Registered office: 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 121.728;

ProLogis France LXXVIII S.à r.l.
Société à responsabilité limitée
Subscribed capital: EUR 15,000.-
Registered office: 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 122.108;

ProLogis France LXXIX S.à r.l.
Société à responsabilité limitée
Subscribed capital: EUR 15,000.-
Registered office: 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 122.456;

ProLogis France LXXXI S.à r.l.
Société à responsabilité limitée
Subscribed capital: EUR 15,000.-
Registered office: 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 122.454;

ProLogis France LXXXII S.à r.l.
Société à responsabilité limitée
Subscribed capital: EUR 15,000.-
Registered office: 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 122.446;

ProLogis France LXXXIII S.à r.l.
Société à responsabilité limitée
Subscribed capital: EUR 15,000.-
Registered office: 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 122.445;

ProLogis France LXXXIV S.à r.l.
Société à responsabilité limitée
Subscribed capital: EUR 15,000.-
Registered office: 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 122.444;

ProLogis France LXXXV S.à r.l.
Société à responsabilité limitée
Subscribed capital: EUR 15,000.-
Registered office: 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 124.870;

ProLogis France LXXXVI S.à r.l.
Société à responsabilité limitée
Subscribed capital: EUR 15,000.-
Registered office: 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 124.860;

ProLogis France LXXXVII S.à r.l.
Société à responsabilité limitée
Subscribed capital: EUR 15,000.-
Registered office: 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 124.871;

ProLogis France LXXXVIII S.à r.l.
Société à responsabilité limitée
Subscribed capital: EUR 15,000.-
Registered office: 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 124.861;

ProLogis France LXXXIX S.à r.l.
Société à responsabilité limitée
Subscribed capital: EUR 15,000.-
Registered office: 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 124.862; and

ProLogis France XC S.à r.l.
Société à responsabilité limitée
Subscribed capital: EUR 15,000.-
Registered office: 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 124.863;

(the "Absorbed Companies").

In the year two thousand eleven, on the twenty-second day of December.
Before Maître Gerard LECUIT, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Mr Gerrit Jan Meerkerk, residing in Luxembourg

acting in his capacity as officer of ProLogis France Developments LLC, a limited liability company organized under the laws of the State of Delaware (USA), having its registered office at 2711, Centerville, étage Suite 400, Wilmington, USA, 19808 Delaware, registered in the commercial register of Delaware under the number 3024494

hereinafter referred to as the "Sole Shareholder" of the Absorbed Companies, who declares to have the power to bind the said companies by his single signature

(1) ProLogis France XXXII S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 77.937 and incorporated by a deed of Maître Frank Baden enacted on 15 September 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 173 of 6 March 2001, whose articles of association have been amended for the last time by a deed of Maître Frank Baden, notary residing in Luxembourg, dated 20 April 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1012 of 15 November 2001,

hereinafter referred to as the "Absorbed Company 1",

(2) ProLogis France L S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 100.310 and incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit enacted on 19 April 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 599 of 10 June 2004, whose articles of association have not been amended since,

hereinafter referred to as the "Absorbed Company 2",

(3) ProLogis France LI S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 100.297 and incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit enacted on 19 April 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 602 of 11 June 2004, whose articles of association have not been amended since,

hereinafter referred to as the "Absorbed Company 3",

(4) ProLogis France LIV S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 105.926 and incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit enacted on 21 January 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 516 of 31 May 2005, whose articles of association have not been amended since,

hereinafter referred to as the "Absorbed Company 4",

(5) ProLogis France LVI S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 107.327 and incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit enacted on 6 April 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 834 of 1 September 2005, whose articles of association have not been amended since,

hereinafter referred to as the "Absorbed Company 5",

(6) ProLogis France LIX S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 109.214 and incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit enacted on 1 July 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1266 of 24 November 2005, whose articles of association have not been amended since,

hereinafter referred to as the "Absorbed Company 6",

(7) ProLogis France LXI S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 111.741 and incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit enacted on 3 November 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 309 of 11 February 2006, whose articles of association have not been amended since,

hereinafter referred to as the "Absorbed Company 7",

(8) ProLogis France LXII S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 111.740 and incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit enacted on 3 November 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 308 of 11 February 2006, whose articles of association have not been amended since,

hereinafter referred to as the "Absorbed Company 8",

(9) ProLogis France LXIII S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 114.542 and incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit enacted on 21 February 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 966 of 17 May 2006, whose articles of association have not been amended since,

hereinafter referred to as the "Absorbed Company 9",

(10) ProLogis France LXIV S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 114.543 and incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit enacted on 21 February 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 978 of 18 May 2006, whose articles of association have not been amended since,

hereinafter referred to as the "Absorbed Company 10",

(11) ProLogis France LXV S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 114.544 and incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit enacted on 21 February 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 978 of 18 May 2006, whose articles of association have not been amended since, hereinafter referred to as the "Absorbed Company 11",

(12) ProLogis France LXVII S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 114.546 and incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit enacted on 21 February 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 978 of 18 May 2006, whose articles of association have not been amended since, hereinafter referred to as the "Absorbed Company 12",

(13) ProLogis France LXVIII S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 117.004 and incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit enacted on 31 May 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1528 of 10 August 2006, whose articles of association have not been amended since, hereinafter referred to as the "Absorbed Company 13",

(14) ProLogis France LXX S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 119.089 and incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit enacted on 18 August 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2034 of 30 October 2006, whose articles of association have not been amended since, hereinafter referred to as the "Absorbed Company 14",

(15) ProLogis France LXXI S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 119.090 and incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit enacted on 18 August 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2041 of 31 October 2006, whose articles of association have not been amended since, hereinafter referred to as the "Absorbed Company 15",

(16) ProLogis France LXXII S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 119.091 and incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit enacted on 18 August 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2034 of 30 October 2006, whose articles of association have not been amended since, hereinafter referred to as the "Absorbed Company 16",

(17) ProLogis France LXXIV S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 121.728 and incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit enacted on 30 October 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2441 of 29 December 2006, whose articles of association have not been amended since, hereinafter referred to as the "Absorbed Company 17",

(18) ProLogis France LXXVIII S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 122.108 and incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit enacted on 17 November 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 358 of 13 March 2007, whose articles of association have not been amended since, hereinafter referred to as the "Absorbed Company 18",

(19) ProLogis France LXXIX S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 122.456 and incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit enacted on 6 December 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 130 of 7 February 2007, whose articles of association have not been amended since, hereinafter referred to as the "Absorbed Company 19",

(20) ProLogis France LXXXI S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 122.454 and incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit enacted on 6 December 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 140 of 8 February 2007, whose articles of association have not been amended since, hereinafter referred to as the "Absorbed Company 20",

(21) ProLogis France LXXXII S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 122.446 and incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit enacted on 6 December 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 118 of 6 February 2007, whose articles of association have not been amended since, hereinafter referred to as the "Absorbed Company 21",

(22) ProLogis France LXXXIII S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 122.445

and incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit enacted on 6 December 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 110 of 3 February 2007, whose articles of association have not been amended since, hereinafter referred to as the "Absorbed Company 22",

(23) ProLogis France LXXXIV S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 122.444 and incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit enacted on 6 December 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 118 of 6 February 2007, whose articles of association have not been amended since, hereinafter referred to as the "Absorbed Company 23",

(24) ProLogis France LXXXV S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 124.870 and incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit enacted on 23 February 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 828 of 9 May 2007, whose articles of association have not been amended since, hereinafter referred to as the "Absorbed Company 24",

(25) ProLogis France LXXXVI S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 124.860 and incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit enacted on 23 February 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 817 of 8 May 2007, whose articles of association have not been amended since, hereinafter referred to as the "Absorbed Company 25",

(26) ProLogis France LXXXVII S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 124.871 and incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit enacted on 23 February 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 826 of 9 May 2007, whose articles of association have not been amended since, hereinafter referred to as the "Absorbed Company 26",

(27) ProLogis France LXXXVIII S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 124.861 and incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit enacted on 23 February 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 820 of 8 May 2007, whose articles of association have not been amended since, hereinafter referred to as the "Absorbed Company 27",

(28) ProLogis France LXXXIX S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 124.862 and incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit enacted on 23 February 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 825 of 9 May 2007, whose articles of association have not been amended since, hereinafter referred to as the "Absorbed Company 28",

(29) ProLogis France XC S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 124.863 and incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit enacted on 23 February 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 826 of 9 May 2007, whose articles of association have not been amended since,

hereinafter referred to as the "Absorbed Company 29", together with the Absorbed Company 1, the Absorbed Company 2, the Absorbed Company 3, the Absorbed Company 4, the Absorbed Company 5, the Absorbed Company 6, the Absorbed Company 7, the Absorbed Company 8, the Absorbed Company 9, the Absorbed Company 10, the Absorbed Company 11, the Absorbed Company 12, the Absorbed Company 13, the Absorbed Company 14, the Absorbed Company 15, the Absorbed Company 16, the Absorbed Company 17, the Absorbed Company 18, the Absorbed Company 19, the Absorbed Company 20, the Absorbed Company 21, the Absorbed Company 22, the Absorbed Company 23, the Absorbed Company 24, the Absorbed Company 25, the Absorbed Company 26, the Absorbed Company 27 and the Absorbed Company 28 referred to as the "Absorbed Companies".

The appearing parties, represented in the manner hereabove stated, have requested the undersigned notary to record the following:

- (i) That the agenda of the meeting was the following:

Agenda:

1. Approval of the common draft terms of merger drawn up on 15 November 2011 in accordance with Article 261 (1) and (2) and to be published in the Mémorial C, on 21 November 2011 number 2836 and 2837, in accordance with Article 262 (1) of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the "1915 Law").

2. Approval of the merger by absorption between the 29 Companies as the Absorbed Companies and ProLogis France VIII S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 69896 and incorporated by a deed of Maître Frank Baden, notary residing in Luxembourg, dated 10 May 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 576 of 27 July 1999, whose articles of association have not

been amended since, as the absorbing company (the "Merger") in accordance with Articles 261 ff. of the 1915 Law, the Merger being considered as accomplished from an accounting perspective with effect as of 1 December 2011.

3. Acknowledgement of the accomplishment of all then applicable formalities prescribed in Article 267 (1) a) and b) of the 1915 Law in relation to the right of each shareholder to inspect the Merger documentation at the registered office of the Company at least one month before the date of the extraordinary general meeting of the sole shareholder of the Absorbed Companies.

4. Dissolution without liquidation of the Absorbed Companies and subsequent cancellation of all shares of the said Absorbed Company at the effective date of the Merger in accordance with Article 274 (1) d) of the 1915 Law.

5. Discharge of the members of the board of directors of the Absorbed Companies and determination of the place where the books and records of the said Companies will be kept for a period of five years.

6. Acknowledgement of the effectiveness of the Merger (the "Effective Date").

(ii) That the entire share capital of all the Absorbed Companies was represented at the meeting; the Sole Shareholder present or represented declared that it has been informed of the agenda of the meeting and declared having been formally convened.

(iii) That in accordance with Article 267 (1) of the 1915 Law, the following documents have been put at the disposal of the sole shareholder of the Companies at the Company's registered office at least one (1) month prior to the date of the present extraordinary general meeting of shareholders of the Company convened to approve the merger:

- the common draft terms of merger between the Absorbed Companies and ProLogis France VIII S.à r.l. regarding the merger by absorption of the Company dated on 15 November 2011 and published in the Mémorial C, on 21 November 2011 number 2836 and 2837 (the "Common Draft Terms of Merger"),

- the annual accounts and the management reports of the merging companies for the last three financial years, i.e. 2008, 2009 and 2010.

An attestation from the Company certifying as to the availability of these documents has been established.

(iv) That the Sole Shareholder of the Absorbed Companies and ProLogis France VIII S.à r.l. has waived the requirement of:

- an accounting statement not older than three months preceding the date of the Common Draft Terms of Merger, (in accordance with Article 267 (1) 2nd paragraph of the 1915 Law).

- the explanatory memorandum to the Common Draft Terms of Merger drawn up by the boards of directors of the merging companies (in accordance with Article 265 (3) of the 1915 Law).

- the examination and the written report of the independent expert on the Common Draft Terms of Merger (in accordance with Article 266 (5) of the 1915 Law).

(v) That the Common Draft Terms of Merger dated on 15 November 2011 has been published in the Mémorial C, on 21 November 2011 number 2836 and 2837, in accordance with Article 262 of the 1915 Law. It shall then be examined and approved by the sole shareholder of the Absorbed Companies.

(vi) That the following resolutions have been adopted each time by unanimous vote:

First resolution

After examination, the meeting resolved to approve the Common Draft Terms of Merger.

Second resolution

The meeting resolved to approve the merger by absorption of the Absorbed Companies by ProLogis France VIII S.à r.l. as contemplated by the Common Draft Terms of Merger and published in the Memorial C, numbers 2836 and 2837 of 21 November 2011.

In this respect, the meeting resolved to approve the transfer by operation of law of all assets and liabilities of the Absorbed Companies to ProLogis France VIII S.à r.l. with effect for accounting purposes as of 1 December 2011.

Third resolution

The meeting resolved to acknowledge the waiver by the Sole Shareholder of the Absorbed Companies of:

(i) the accounting statement not older than three months preceding the date of the common Common Draft Terms of Merger, if the last annual accounts relate to a financial year which ended more than six months before that date (in accordance with Article 267 (1) 2nd paragraph of the 1915 Law);

(ii) the explanatory memorandum to the Common Draft Terms of Merger drawn up by the boards of directors of the merging companies (in accordance with Article 265 (3) of the 1915 Law); and

(iii) the examination and the written report of the independent expert on the Common Draft Terms of Merger (in accordance with Article 266 (5) of the 1915 Law).

in bases of articles 267 (2), 265 (3) and 266 (5) of the 1915 Law.

Fourth resolution

The meeting resolved to approve the dissolution without liquidation of the Absorbed Companies and subsequent cancellation of all shares of the said Companies at the effective date of the Merger in accordance with Article 274 (1) d) of the 1915 Law.

It is specified that, from a legal perspective, the activities of each of the Absorbed Companies shall be continued by the Absorbing Company. In general, shareholders of an absorbed company will become shareholders of the absorbing company. However, as both the Absorbing Company and each of the Absorbed Companies are already exclusively held by the same shareholder, the ownership of the merging companies will not be affected by the present Merger. Creditors of each of the Absorbed Companies shall become creditors of the Absorbing Company. Pursuant to the Merger, each of the Absorbed Companies, following their dissolution without liquidation, transfer all their respective assets and liabilities, including for the avoidance of doubt with any encumbrances or charges thereon, to the Absorbing Company.

Following the effectiveness of the Merger, all the shares of each of the Absorbed Companies inscribed in its shareholders register will be cancelled and new shares of the Absorbing Company will be issued and allocated to the shareholder by the Absorbing Company.

Fifth resolution

The meeting resolved to grant discharge to the members of the board of directors of the Absorbed Companies for the execution of their mandate until the Effective Date and to keep the books and records of the Company at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg for a period of five years.

Sixth resolution

The meeting resolved to acknowledge the effectiveness of the Merger as:

- internally once the shareholder of the Absorbing Company and of each of the Absorbed Companies has approved the Merger pursuant to Article 272 of the Law (the "Effective Date"),
- vis-a-vis third parties on the day of publication of the present notarial deed documenting the resolutions of the shareholder of the Absorbed Companies approving the merger in accordance with Articles 273 ff. of the Law.

Notary's statement

In accordance with Article 271 (2) of the 1915 Law, the undersigned notary certifies the existence and the validity of the legal acts and formalities required of the Company in respect of which he is acting and of the Draft Common Terms of Merger.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at three thousand five hundred Euro (EUR 3,500.-).

There being no other business on the agenda, the meeting was closed.

The undersigned notary who knows and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the meeting, the members of the bureau, who are known to the undersigned notary by their surnames, first names, civil status and residences, such persons signed together with the undersigned notary this original deed.

Follows the French translation of the above deed:

L'an deux mille onze, le vingt-deux décembre.

Par-devant nous Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Gerrit Jan Meerkerk, demeurant à Luxembourg,

agissant en ses qualités de gérant de la société Prologis France Developments LLC, une société à responsabilité limitée constituée selon le droit de l'Etat du Delaware (USA), ayant son siège social au 2711, Centerville, étage Suite 400, Wilmington, USA, 19808 Delaware, inscrite au Registre de Commerce de Delaware sous le numéro 3024494,

ci-après désignée l'«Associé Unique» des Sociétés Absorbées, déclarant pouvoir agir par sa seule signature au nom et pour le compte de:

(1) ProLogis France XXXII S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 77.937 et constituée suivant un acte de Maître Frank Baden, notaire résidant à Luxembourg,

en date du 15 septembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 173 du 6 mars 2001, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte de Maître Frank Baden, notaire résidant à Luxembourg, en date du 20 avril 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1012 du 15 novembre 2001,

ci-après désignée la «Société Absorbée 1»,

(2) ProLogis France L S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 100.310 et constituée suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, en date du 19 avril 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 599 du 10 juin 2004, dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour,

ci-après désignée la «Société Absorbée 2»,

(3) ProLogis France LI S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 100.297 et constituée suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, en date du 19 avril 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 602 du 11 juin 2004, dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour,

ci-après désignée la «Société Absorbée 3»,

(4) ProLogis France LIV S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 105.926 et constituée suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, en date du 21 janvier 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 516 du 31 mai 2005, dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour,

ci-après désignée la «Société Absorbée 4»,

(5) ProLogis France LVI S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 107.327 et constituée suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, en date du 6 avril 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 834 du 1 septembre 2005, dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour,

ci-après désignée la «Société Absorbée 5»,

(6) ProLogis France LIX S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 109.214 et constituée suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, en date du 1 juillet 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1266 du 24 novembre 2005, dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour,

ci-après désignée la «Société Absorbée 6»,

(7) ProLogis France LXI S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 111.741 et constituée suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, en date du 3 novembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 309 du 11 février 2006, dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour,

ci-après désignée la «Société Absorbée 7»,

(8) ProLogis France LXII S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 111.740 et constituée suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, en date du 3 novembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 308 du 11 février 2006, dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour,

ci-après désignée la «Société Absorbée 8»,

(9) ProLogis France LXIII S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114.542 et constituée suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, en date du 21 février 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 966 du 17 mai 2006, dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour,

ci-après désignée la «Société Absorbée 9»,

(10) ProLogis France LXIV S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114.543 et constituée suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, en date du 21 février 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 978 du 18 mai 2006, dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour,

ci-après désignée la «Société Absorbée 10»,

(11) ProLogis France LXV S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114.544 et constituée suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, en date du 21 février 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 978 du 18 mai 2006, dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour,

ci-après désignée la «Société Absorbée 11»,

(12) ProLogis France LXVII S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114.546 et constituée suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, en date du 21 février 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 978 du 18 mai 2006, dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour,

ci-après désignée la «Société Absorbée 12»,

(13) ProLogis France LXVIII S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117.004 et constituée suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, en date du 31 mai 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1528 du 10 août 2006, dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour,

ci-après désignée la «Société Absorbée 13»,

(14) ProLogis France LXX S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 119.089 et constituée suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, en date du 18 août 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2034 du 30 octobre 2006, dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour,

ci-après désignée la «Société Absorbée 14»,

(15) ProLogis France LXXI S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 119.090 et constituée suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, en date du 18 août 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2041 du 31 octobre 2006, dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour,

ci-après désignée la «Société Absorbée 15»,

(16) ProLogis France LXXII S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 119.091 et constituée suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, en date du 18 août 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2034 du 30 octobre 2006, dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour,

ci-après désignée la «Société Absorbée 16»,

(17) ProLogis France LXXIV S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 121.728 et constituée suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, en date du 30 octobre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2441 du 29 décembre 2006, dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour,

ci-après désignée la «Société Absorbée 17»,

(18) ProLogis France LXXVIII S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 122.108 et constituée suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, en date du 17 novembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 358 du 13 mars 2007, dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour,

ci-après désignée la «Société Absorbée 18»,

(19) ProLogis France LXXIX S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 122.456 et constituée suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, en date du 6 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 130 du 7 février 2007, dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour,

ci-après désignée la «Société Absorbée 19»,

(20) ProLogis France LXXXI S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 122.454 et constituée suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, en date du 6 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 140 du 8 février 2007, dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour,

ci-après désignée la «Société Absorbée 20»,

(21) ProLogis France LXXXII S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 122.446 et constituée suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, en date du 6 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 118 du 6 février 2007, dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour,

ci-après désignée la «Société Absorbée 21»,

(22) ProLogis France LXXXIII S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 122.445 et constituée suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, en date du 6 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 110 du 3 février 2007, dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour,

ci-après désignée la «Société Absorbée 22»,

(23) ProLogis France LXXXIV S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 122.444 et constituée suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, en date du 6 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 118 du 6 février 2007, dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour,

ci-après désignée la «Société Absorbée 23»,

(24) ProLogis France LXXXV S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.870 et constituée suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, en date du 23 février 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 828 du 9 mai 2007, dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour,

ci-après désignée la «Société Absorbée 24»,

(25) ProLogis France LXXXVI S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.860 et constituée suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, en date du 23 février 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 817 du 8 mai 2007, dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour,

ci-après désignée la «Société Absorbée 25»,

(26) ProLogis France LXXXVII S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.871 et constituée suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, en date du 23 février 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 826 du 9 mai 2007, dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour,

ci-après désignée la «Société Absorbée 26»,

(27) ProLogis France LXXXVIII S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.861 et constituée suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, en date du 23 février 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 820 du 8 mai 2007, dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour,

ci-après désignée la «Société Absorbée 27»,

(28) ProLogis France LXXXIX S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.862 et constituée suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, en date du 23 février 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 825 du 9 mai 2007, dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour,

ci-après désignée la «Société Absorbée 28»,

(29) ProLogis France XC S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.863 et constituée suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, en date du 23 février 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 826 du 9 mai 2007, dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour,

ci-après désignée la «Société Absorbée 29», collectivement avec la Société Absorbée 1, la Société Absorbée 2, la Société Absorbée 3, la Société Absorbée 4, la Société Absorbée 5, la Société Absorbée 6, la Société Absorbée 7, la Société Absorbée 8, la Société Absorbée 9, la Société Absorbée 10, la Société Absorbée 11, la Société Absorbée 12, la Société Absorbée 13, la Société Absorbée 14, la Société Absorbée 15, la Société Absorbée 16, la Société Absorbée 17, la Société Absorbée 18, la Société Absorbée 19, la Société Absorbée 20, la Société Absorbée 21, la Société Absorbée 22, la Société

Absorbée 23, la Société Absorbée 24, la Société Absorbée 25, la Société Absorbée 26, la Société Absorbée 27, et la Société Absorbée 28 les «Sociétés Absorbées».

Les sociétés comparantes, représentées comme indiqué ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

(i) Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation du Projet Commun de Fusion du 15 novembre 2011 préparé conformément à l'Article 261 (1) et (2) de la loi du 10 août 1915, sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi de 1915») publié au Mémorial C du 21 novembre 2011, numéros 2836 et 2837 en application de l'Article 262 (1) de la Loi de 1915.

2. Approbation de la fusion par absorption entre les 29 Sociétés en tant que Sociétés Absorbées et ProLogis France VIII S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 69896 et constituée suivant un acte de Maître Frank Baden, notaire résidant à Luxembourg, en date du 10 mai 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 576 du 27 juillet 1999, dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour, en tant que Société Absorbante (la «Fusion») conformément aux Articles 261 et suivant de la Loi de 1915, la Fusion étant considérée comme accomplie d'un point de vue comptable le 1^{er} décembre 2011.

3. Reconnaissance de l'accomplissement de toutes les formalités applicables prévues dans l'Article 267 (1) a) et b) de la Loi de 1915 en relation avec le droit de chaque associé de vérifier les documents de la Fusion au siège social de la Société au moins un mois avant la date de l'assemblée générale extraordinaire du seul associé de toutes les Sociétés Absorbées.

4. Dissolution sans liquidation des Sociétés Absorbées et annulation qui en suit de toutes les parts sociales des Sociétés Absorbées à la date effective de la Fusion conformément à l'Article 274 (1) d) de la Loi de 1915.

5. Décharge des membres du conseil de gérance des Sociétés Absorbées et détermination du lieu où les documents et archives de ces Sociétés seront conservés pour une période de cinq ans.

6. Reconnaissance de l'effectivité de la Fusion (la «Date d'Effet»).

(ii) Que l'intégralité du capital social de toutes les Sociétés Absorbées sont représentées à la présente assemblée; l'Associé Unique présent ou représenté a déclaré avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée et avoir été formellement convoqué.

(iii) Que conformément à l'Article 267 (1) de la Loi de 1915, les documents suivants ont été mis à la disposition de l'associé des Sociétés en leur siège social au moins un (1) mois avant la date de la présente assemblée générale extraordinaire des Sociétés appelées pour approuver la fusion:

- le projet commun de fusion entre les Sociétés Absorbées et ProLogis France VIII S.à r.l. (le «Projet Commun de Fusion») daté du 15 novembre 2011 et publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 21 novembre 2011, numéros 2836 et 2837;

- les comptes annuels et le rapport de gestion des sociétés fusionnantes pour les trois dernières années, c.-à-d. les années financières 2008, 2009 et 2010; et

une attestation des Sociétés Absorbées certifiant la disponibilité de ces documents a été établie.

(iv) Que l'Associé Unique des Sociétés Absorbées et de ProLogis France VIII S.à r.l. a renoncé à l'exigence:

- d'un état comptable arrêté à une date qui ne doit pas être antérieure au premier jour du troisième mois précédant la date du Projet Commun de Fusion (conformément à l'article 267 (1) 2^{ème} alinéa de la Loi de 1915).

- d'un rapport détaillant le Projet Commun de Fusion rédigé par les conseils de gérance des sociétés fusionnantes (conformément à l'Article 265 (3) de la Loi de 1915).

- de l'examen et d'un rapport écrit de l'expert indépendant du Projet Commun de Fusion (conformément à l'Article 266 (5) de la Loi de 1915).

7. Que le Projet Commun de Fusion daté du 15 novembre 2011 a été publié au Mémorial C, numéros 2836 et 2837 du 21 novembre 2011, conformément à l'Article 262 de la Loi de 1915. Il sera ainsi examiné et approuvé par l'associé des Sociétés Absorbées.

8. Que les résolutions suivantes ont été prises à chaque fois à l'unanimité des voix.

Première résolution

L'assemblée a décidé, après en avoir pris connaissance, d'approuver le Projet Commun de Fusion.

Seconde résolution

L'assemblée a décidé d'approuver la fusion par absorption des Sociétés Absorbées par ProLogis France VIII S.à r.l., telle que décrite dans le Projet Commun de Fusion et publié au Mémorial C, numéros 2836 et 2837 du 21 novembre 2011.

A cet égard, l'assemblée a décidé d'approuver le transfert par effet de la loi de tous les actifs et passifs des Sociétés Absorbées à ProLogis France VIII S.à r.l., avec effet uniquement d'un point de vue comptable au 1^{er} décembre 2011.

Troisième résolution

L'assemblée a pris acte de la renonciation par l'associé unique des Sociétés Absorbées de:

(i) l'état comptable arrêté à une date qui ne doit pas être antérieure au premier jour du troisième mois précédant la date du Projet Commun de Fusion au cas où les derniers comptes annuels se rapportent à un exercice dont la fin est antérieure de plus de six mois à cette date (conformément à l'article 267 (1) 2^{ème} alinéa de la Loi de 1915);

(ii) le rapport détaillant la Projet Commun de Fusion préparé par les conseils de gérance des sociétés fusionnantes (conformément à l'Article 265 (3) de la Loi de 1915);

(iii) l'examen et le rapport écrit d'un expert indépendant sur le projet commun de fusion (article 267 paragraphe 1 e) de la Loi),

le tout sur base des articles 267 paragraphe 2, 265 paragraphe 3 et 266 paragraphe 5 de la Loi.

Quatrième résolution

L'assemblée a décidé d'approuver la dissolution sans liquidation des Sociétés Absorbées et l'annulation qui en suit de toutes les parts sociales de ces Sociétés à la Date d'Effet de la Fusion conformément à l'Article 274 (1) d) de la Loi de 1915.

Il est précisé que d'un point de vue juridique, les activités de chacune des Sociétés Absorbées sera poursuivie par la Société Absorbante. De façon générale, les associés d'une société absorbée deviennent associés de la société absorbante. Toutefois, dans la mesure où dans le cas présent, la Société Absorbante et chacune des Sociétés Absorbées sont déjà détenues exclusivement par le même associé, la présente Fusion n'aura aucun impact sur la propriété des Sociétés Fusionnantes. Les créanciers de chacune des Sociétés Absorbées deviendront créanciers de la Société Absorbante. En conséquence de la Fusion, chacune des Sociétés Absorbées, suivant sa dissolution sans liquidation, transmet tous ses actifs et son passif respectif, incluant, pour éviter toute incertitude, tous les droits et charges les grevant, à la Société Absorbante.

Après l'entrée en vigueur de la Fusion, toutes les parts sociales de chacune des Sociétés Absorbées inscrites dans le registre des associés seront annulées et de nouvelles parts sociales de la Société Absorbante seront émises et attribuées à l'associé par la Société Absorbante.

Cinquième résolution

L'assemblée a décidé de donner décharge aux membres du conseil de gérance des Sociétés Absorbées pour l'accomplissement de leur mandat jusqu'à la Date d'Effet de la Fusion et de conserver les documents et archives des Sociétés en leur siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, pour une période de cinq ans.

Sixième résolution

L'assemblée a décidé de prendre acte de la Date d'Effet de la Fusion qui est fixée:

- entre parties à partir du moment où l'associé de la Société Absorbante et chacune des Sociétés Absorbées auront approuvé le projet commun de fusion en application de l'article 272 de la Loi (la «Date de Prise d'Effet»),

- à l'égard des tiers le jour de la publication du présent acte notarié documentant les résolutions de l'associé des Sociétés Absorbées approuvant la Fusion conformément aux articles 273 et suivants de la Loi.

Constat

Conformément à l'Article 271 (2) de la Loi de 1915, le notaire soussigné certifie l'existence et la validité des actes légaux et des formalités incombant à la Société auprès de laquelle il instrumente et du Projet Commun de Fusion.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont estimés à trois mille cinq cents euros (EUR 3.500,-).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui connaît et parle la langue anglaise déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, par le notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite aux comparants et aux membres du bureau, connus du notaire soussigné par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé, avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: G. J. Meerkerk, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 22 décembre 2011. Relation: LAC/2011/57653. Reçu soixante-quinze (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2011.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2012005384/718.

(120003919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2012.

ProLogis France CXIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 141.616.

ProLogis France XCVI S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Subscribed capital: EUR 15,000.-

Registered office: 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 129.895;

ProLogis France XCIX S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Subscribed capital: EUR 15,000.-

Registered office: 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 132.493;

ProLogis France CIII S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Subscribed capital: EUR 15,000.-

Registered office: 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 132.488;

ProLogis France CV S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Subscribed capital: EUR 15,000.-

Registered office: 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 139.498;

ProLogis France CVI S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Subscribed capital: EUR 15,000.-

Registered office: 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 139.499;

ProLogis France CVII S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Subscribed capital: EUR 15,000.-

Registered office: 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 139.500;

ProLogis France CXI S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Subscribed capital: EUR 15,000.-

Registered office: 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 141.615;

ProLogis France CXII S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Subscribed capital: EUR 15,000.-
Registered office: 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 141.609.

In the year two thousand eleven, on the twenty-second day of December.
Before Maître Gérard LECUIT, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Mr Gerrit Jan Meerkerk, residing in Luxembourg

acting in his capacity as managing director of the company ProLogis European Developments B.V., a limited liability company incorporated under the laws of The Netherlands having its registered office at Schiphol Boulevard 115, 1118 BG Schiphol Airport, The Netherlands, registered with the Chamber of Commerce of Amsterdam under number 34248696

hereinafter referred to as the "Sole Shareholder" of the Absorbed Companies, who declares to have the power to bind the said companies by his single signature.

1) ProLogis France XCVI S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 129.895 and incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit enacted on 4 July 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1834 of 29 August 2007, whose articles of association have not been amended since,

hereinafter referred to as the "Absorbed Company 1",

2) ProLogis France XCIX S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 132.493 and incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit enacted on 14 September 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2551 of 9 November 2007, whose articles of association have not been amended since,

hereinafter referred to as the "Absorbed Company 2",

3) ProLogis France CIII S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 132.488 and incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit enacted on 14 September 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2612 of 15 November 2007, whose articles of association have not been amended since,

hereinafter referred to as the "Absorbed Company 3",

4) ProLogis France CV S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 139.498 and incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit enacted on 5 June 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1715 of 11 July 2008, whose articles of association have not been amended since,

hereinafter referred to as the "Absorbed Company 4",

5) ProLogis France CVI S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 139.499 and incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit enacted on 5 June 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1700 of 10 July 2008, whose articles of association have not been amended since,

hereinafter referred to as the "Absorbed Company 5",

6) ProLogis France CVII S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 139.500 and incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit enacted on 5 June 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1714 of 11 July 2008, whose articles of association have not been amended since,

hereinafter referred to as the "Absorbed Company 6",

7) ProLogis France CXI S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 141.615 and incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit enacted on 5 September 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2425 of 3 October 2008, whose articles of association have not been amended since,

hereinafter referred to as the "Absorbed Company 7",

8) ProLogis France CXII S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 141.609 and incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit enacted on 5 September 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2416 of 3 October 2008, whose articles of association have not been amended since,

hereinafter referred to as the "Absorbed Company 8",

9) ProLogis France CXIII S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 141.616 and

incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit enacted on 5 September 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2418 of 3 October 2008, whose articles of association have not been amended since,

hereinafter referred to as the "Absorbed Company 9", together with the Absorbed Company 1, the Absorbed Company 2, the Absorbed Company 3, the Absorbed Company 4, the Absorbed Company 5, the Absorbed Company 6, the Absorbed Company 7 and the Absorbed Company 8 referred to as the "Absorbed Companies".

The appearing parties, represented in the manner hereabove stated, have requested the undersigned notary to record the following:

(i) That the agenda of the meeting was the following:

Agenda:

1. Approval of the common draft terms of merger drawn up on 15 November 2011 in accordance with Article 261 (1) and (2) and to be published in the Mémorial C, on 21 November 2011 number 2836 and 2837, in accordance with Article 262 (1) of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the "1915 Law").

2. Approval of the merger by absorption between the 9 Companies as the Absorbed Companies and ProLogis France XCV S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 129.892 and incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, dated 4 July 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1842 of 30 August 2007, whose articles of association have not been amended since today, as the absorbing company (the "Merger") in accordance with Articles 261 ff. of the 1915 Law, the Merger being considered as accomplished from an accounting perspective with effect as of 1 December 2011.

3. Acknowledgement of the accomplishment of all then applicable formalities prescribed in Article 267 (1) a) and b) of the 1915 Law in relation to the right of each shareholder to inspect the Merger documentation at the registered office of the Company at least one month before the date of the extraordinary general meeting of the sole shareholder of the Absorbed Companies.

4. Dissolution without liquidation of the Absorbed Companies and subsequent cancellation of all shares of the said Absorbed Company at the effective date of the Merger in accordance with Article 274 (1) d) of the 1915 Law.

5. Discharge of the members of the board of directors of the Absorbed Companies and determination of the place where the books and records of the said Companies will be kept for a period of five years.

6. Acknowledgement of the effectiveness of the Merger (the "Effective Date").

(ii) That the entire share capital of all the Absorbed Companies was represented at the meeting; the sole shareholder present or represented declared that it has been informed of the agenda of the meeting and declared having been formally convened.

(iii) That in accordance with Article 267 (1) of the 1915 Law, the following documents have been put at the disposal of the sole shareholder of the Companies at the Company's registered office at least one (1) month prior to the date of the present extraordinary general meeting of shareholders of the Company convened to approve the merger:

- the common draft terms of merger between the Absorbed Companies and ProLogis France XCV S.à r.l. regarding the merger by absorption of the Company dated on 15 November 2011 and published in the Mémorial C, on 21 November 2011 number 2836 and 2837 (the "Common Draft Terms of Merger");

- the annual accounts and the management reports of the merging companies for the last three financial years, i.e. 2008, 2009 and 2010.

An attestation from the Company certifying as to the availability of these documents has been established.

(iv) That the Sole Shareholder of the Absorbed Companies and ProLogis France XCV S.à r.l. has waived the requirement of:

- an accounting statement not older than three months preceding the date of the Common Draft Terms of Merger, (in accordance with Article 267 (1) 2nd paragraph of the 1915 Law).

- the explanatory memorandum to the Common Draft Terms of Merger drawn up by the boards of directors of the merging companies (in accordance with Article 265 (3) of the 1915 Law).

- the examination and the written report of the independent expert on the Common Draft Terms of Merger (in accordance with Article 266 (5) of the 1915 Law).

(v) That the Common Draft Terms of Merger dated on 15 November 2011 has been published in the Mémorial C, on 21 November 2011 number 2836 and 2837, in accordance with Article 262 of the 1915 Law. It shall then be examined and approved by the sole shareholder of the Absorbed Companies.

(vi) That the following resolutions have been adopted each time by unanimous vote:

First resolution

After examination, the meeting resolved to approve the Common Draft Terms of Merger.

Second resolution

The meeting resolved to approve the merger by absorption of the Absorbed Companies by ProLogis France XCV S.à r.l. as contemplated by the Common Draft Terms of Merger and published in the Memorial C, numbers 2836 and 2837 of 21 November 2011.

In this respect, the meeting resolved to approve the transfer by operation of law of all assets and liabilities of the Absorbed Companies to ProLogis France XCV S.à r.l. with effect for accounting purposes as of 1 December 2011.

Third resolution

The meeting resolved to acknowledge the waiver by the Sole Shareholder of the Absorbed Companies of:

(i) the accounting statement not older than three months preceding the date of the common Common Draft Terms of Merger, if the last annual accounts relate to a financial year which ended more than six months before that date (in accordance with Article 267 (1) 2nd paragraph of the 1915 Law);

(ii) the explanatory memorandum to the Common Draft Terms of Merger drawn up by the boards of directors of the merging companies (in accordance with Article 265 (3) of the 1915 Law); and

(iii) the examination and the written report of the independent expert on the Common Draft Terms of Merger (in accordance with Article 266 (5) of the 1915 Law),

in bases of articles 267 (2), 265 (3) and 266 (5) of the 1915 Law.

Fourth resolution

The meeting resolved to approve the dissolution without liquidation of the Absorbed Companies and subsequent cancellation of all shares of the said Companies at the effective date of the Merger in accordance with Article 274 (1) d) of the 1915 Law.

It is specified that, from a legal perspective, the activities of each of the Absorbed Companies shall be continued by the Absorbing Company. In general, shareholders of an absorbed company will become shareholders of the absorbing company. However, as both the Absorbing Company and each of the Absorbed Companies are already exclusively held by the same shareholder, the ownership of the merging companies will not be affected by the present Merger. Creditors of each of the Absorbed Companies shall become creditors of the Absorbing Company. Pursuant to the Merger, each of the Absorbed Companies, following their dissolution without liquidation, transfer all their respective assets and liabilities, including for the avoidance of doubt with any encumbrances or charges thereon, to the Absorbing Company.

Following the effectiveness of the Merger, all the shares of each of the Absorbed Companies inscribed in its shareholders register will be cancelled and new shares of the Absorbing Company will be issued and allocated to the shareholder by the Absorbing Company.

Fifth resolution

The meeting resolved to grant discharge to the members of the board of directors of the Absorbed Companies for the execution of their mandate until the Effective Date and to keep the books and records of the Company at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg for a period of five years.

Sixth resolution

The meeting resolved to acknowledge the effectiveness of the Merger as:

- internally once the shareholder of the Absorbing Company and of each of the Absorbed Companies has approved the Merger pursuant to Article 272 of the Law (the "Effective Date"),

- vis-à-vis third parties on the day of publication of the present notarial deed documenting the resolutions of the shareholder of the Absorbed Companies approving the merger in accordance with Articles 273 ff. of the Law.

Notary's statement

In accordance with Article 271 (2) of the 1915 Law, the undersigned notary certifies the existence and the validity of the legal acts and formalities required of the Company in respect of which he is acting and of the Draft Common Terms of Merger.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at four thousand Euro (EUR 4,000.-).

There being no other business on the agenda, the meeting was closed.

The undersigned notary who knows and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the meeting, the members of the bureau, who are known to the undersigned notary by their surnames, first names, civil status and residences, such persons signed together with the undersigned notary this original deed.

Follows the French translation of the above deed:

L'an deux mille onze, le vingt-deux décembre.

Par-devant nous Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Gerrit Jan Meerkerk, gérant, demeurant à Luxembourg,

agissant en ses qualités de gérant de la société ProLogis European Developments B.V., une société constituée selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège à Schiphol Boulevard 115, 1118 BG Schiphol Airport, The Netherlands, immatriculée auprès de la Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 34248696, ci-après désignée l'«Associé Unique» des Sociétés Absorbées, déclarant pouvoir agir par sa seule signature au nom et pour le compte de:

1) ProLogis France XCVI S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 129.895 et constituée suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, en date du 4 juillet 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1834 du 29 août 2007, dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour,

ci-après désignée la «Société Absorbée 1»,

2) ProLogis France XCIX S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 132.493 et constituée suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, en date du 14 septembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2551 du 9 novembre 2007, dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour,

ci-après désignée la «Société Absorbée 2»,

3) ProLogis France CIII S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 132.488 et constituée suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, en date du 14 septembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2612 du 15 novembre 2007, dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour,

ci-après désignée la «Société Absorbée 3»,

4) ProLogis France CV S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 139.498 et constituée suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, en date du 5 juin 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1715 du 11 juillet 2008, dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour,

ci-après désignée la «Société Absorbée 4»,

5) ProLogis France CVI S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 139.499 et constituée suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, en date du 5 juin 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1700 du 10 juillet 2008, dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour,

ci-après désignée la «Société Absorbée 5»,

6) ProLogis France CVII S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 139.500 et constituée suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, en date du 5 juin 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1714 du 11 juillet 2008, dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour,

ci-après désignée la «Société Absorbée 6»,

7) ProLogis France CXI S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 141.615 et constituée suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, en date du 5 septembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2425 du 3 octobre 2008, dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour,

ci-après désignée la «Société Absorbée 7»,

8) ProLogis France CXII S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 141.609 et constituée suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg,

en date du 5 septembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2416 du 3 octobre 2008, dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour,

ci-après désignée la «Société Absorbée 8»,

9) ProLogis France CXIII S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 141.616 et constituée suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, en date du 5 septembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2418 du 3 octobre 2008, dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour,

ci-après désignée la «Société Absorbée 9», collectivement avec la Société Absorbée 1, la Société Absorbée 2, la Société Absorbée 3, la Société Absorbée 4, la Société Absorbée 5, la Société Absorbée 6, la Société Absorbée 7 et la Société Absorbée 8 les «Sociétés Absorbées».

Les sociétés comparantes, représentées comme indiqué ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

(i) Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation du Projet Commun de Fusion du 15 novembre 2011 préparé conformément à l'Article 261 (1) et (2) de la loi du 10 août 1915, sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi de 1915») publié au Mémorial C du 21 novembre 2011, numéros 2836 et 2837 en application de l'Article 262 (1) de la Loi de 1915.

2. Approbation de la fusion par absorption entre les 9 Sociétés en tant que Sociétés Absorbées et ProLogis France XCV S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 129.892 et constituée suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, en date du 4 juillet 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1842 du 30 août 2007, dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour, en tant que Société Absorbante (la «Fusion») conformément aux Articles 261 et suivant de la Loi de 1915, la Fusion étant considérée comme accomplie d'un point de vue comptable le 1^{er} décembre 2011.

3. Reconnaissance de l'accomplissement de toutes les formalités applicables prévues dans l'Article 267 (1) a) et b) de la Loi de 1915 en relation avec le droit de chaque associé de vérifier les documents de la Fusion au siège social de la Société au moins un mois avant la date de l'assemblée générale extraordinaire du seul associé de toutes les Sociétés Absorbées.

4. Dissolution sans liquidation des Sociétés Absorbées et annulation qui en suit de toutes les parts sociales des Sociétés Absorbées à la date effective de la Fusion conformément à l'Article 274 (1) d) de la Loi de 1915.

5. Décharge des membres du conseil de gérance des Sociétés Absorbées et détermination du lieu où les documents et archives de ces Sociétés seront conservés pour une période de cinq ans.

6. Reconnaissance de l'effectivité de la Fusion (la «Date d'Effet»).

(ii) Que l'intégralité du capital social de toutes les Sociétés Absorbées sont représentées à la présente assemblée; l'Associé Unique présent ou représenté a déclaré avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée et avoir été formellement convoqué.

(iii) Que conformément à l'Article 267 (1) de la Loi de 1915, les documents suivants ont été mis à la disposition de l'associé des Sociétés en leur siège social au moins un (1) mois avant la date de la présente assemblée générale extraordinaire des Sociétés appelées pour approuver la fusion:

- le projet commun de fusion entre les Sociétés Absorbées et ProLogis France XCV S.à r.l. (le «Projet Commun de Fusion») daté du 15 novembre 2011 et publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 21 novembre 2011, numéros 2836 et 2837;

- les comptes annuels et le rapport de gestion des sociétés fusionnantes pour les trois dernières années, c.-à-d. les années financières 2008, 2009 et 2010; et

une attestation des Sociétés Absorbées certifiant la disponibilité de ces documents a été établie.

(iv) Que l'Associé Unique des Sociétés Absorbées et de ProLogis France XCV S.à r.l. a renoncé à l'exigence:

- d'un état comptable arrêté à une date qui ne doit pas être antérieure au premier jour du troisième mois précédant la date du Projet Commun de Fusion (conformément à l'article 267 (1) 2^{ème} alinéa de la Loi de 1915).

- d'un rapport détaillant le Projet Commun de Fusion rédigé par les conseils de gérance des sociétés fusionnantes (conformément à l'Article 265 (3) de la Loi de 1915).

- de l'examen et d'un rapport écrit de l'expert indépendant du Projet Commun de Fusion (conformément à l'Article 266 (5) de la Loi de 1915).

7. Que le Projet Commun de Fusion daté du 15 novembre 2011 a été publié au Mémorial C, numéros 2836 et 2837 du 21 novembre 2011, conformément à l'Article 262 de la Loi de 1915. Il sera ainsi examiné et approuvé par l'associé des Sociétés Absorbées.

8. Que les résolutions suivantes ont été prises à chaque fois à l'unanimité des voix.

Première résolution

L'assemblée a décidé, après en avoir pris connaissance, d'approuver le Projet Commun de Fusion.

Seconde résolution

L'assemblée a décidé d'approuver la fusion par absorption des Sociétés Absorbées par ProLogis France XCV S.à r.l., telle que décrite dans le Projet Commun de Fusion et publié au Mémorial C, numéros 2836 et 2837 du 21 novembre 2011.

A cet égard, l'assemblée a décidé d'approuver le transfert par effet de la loi de tous les actifs et passifs des Sociétés Absorbées à ProLogis France XCV S.à r.l., avec effet uniquement d'un point de vue comptable au 1^{er} décembre 2011.

Troisième résolution

L'assemblée a pris acte de la renonciation par l'associé unique des Sociétés Absorbées de:

(i) l'état comptable arrêté à une date qui ne doit pas être antérieure au premier jour du troisième mois précédant la date du Projet Commun de Fusion au cas où les derniers comptes annuels se rapportent à un exercice dont la fin est antérieure de plus de six mois à cette date (conformément à l'article 267 (1) 2^{ème} alinéa de la Loi de 1915);

(ii) le rapport détaillant la Projet Commun de Fusion préparé par les conseils de gérance des sociétés fusionnantes (conformément à l'Article 265 (3) de la Loi de 1915);

(iii) l'examen et le rapport écrit d'un expert indépendant sur le projet commun de fusion (article 267 paragraphe 1 e) de la Loi),

le tout sur base des articles 267 paragraphe 2, 265 paragraphe 3 et 266 paragraphe 5 de la Loi.

Quatrième résolution

L'assemblée a décidé d'approuver la dissolution sans liquidation des Sociétés Absorbées et l'annulation qui en suit de toutes les parts sociales de ces Sociétés à la Date d'Effet de la Fusion conformément à l'Article 274 (1) d) de la Loi de 1915.

Il est précisé que d'un point de vue juridique, les activités de chacune des Sociétés Absorbées sera poursuivie par la Société Absorbante. De façon générale, les associés d'une société absorbée deviennent associés de la société absorbante. Toutefois, dans la mesure où dans le cas présent, la Société Absorbante et chacune des Sociétés Absorbées sont déjà détenues exclusivement par le même associé, la présente Fusion n'aura aucun impact sur la propriété des Sociétés Fusionnantes. Les créanciers de chacune des Sociétés Absorbées deviendront créanciers de la Société Absorbante. En conséquence de la Fusion, chacune des Sociétés Absorbées, suivant sa dissolution sans liquidation, transmet tous ses actifs et son passif respectif, incluant, pour éviter toute incertitude, tous les droits et charges les grevant, à la Société Absorbante.

Après l'entrée en vigueur de la Fusion, toutes les parts sociales de chacune des Sociétés Absorbées inscrites dans le registre des associés seront annulées et de nouvelles parts sociales de la Société Absorbante seront émises et attribuées à l'associé par la Société Absorbante.

Cinquième résolution

L'assemblée a décidé de donner décharge aux membres du conseil de gérance des Sociétés Absorbées pour l'accomplissement de leur mandat jusqu'à la Date d'Effet de la Fusion et de conserver les documents et archives des Sociétés en leur siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, pour une période de cinq ans.

Sixième résolution

L'assemblée a décidé de prendre acte de la Date d'Effet de la Fusion qui est fixée:

- entre parties à partir du moment où l'associé de la Société Absorbante et chacune des Sociétés Absorbées auront approuvé le projet commun de fusion en application de l'article 272 de la Loi (la «Date de Prise d'Effet»),

- à l'égard des tiers le jour de la publication du présent acte notarié documentant les résolutions de l'associé des Sociétés Absorbées approuvant la Fusion conformément aux articles 273 et suivants de la Loi.

Constat

Conformément à l'Article 271- (2) de la Loi de 1915, le notaire soussigné certifie l'existence et la validité des actes légaux et des formalités incombant à la Société auprès de laquelle il instrumente et du Projet Commun de Fusion.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont estimés à quatre mille euros (EUR 4.000,-).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui connaît et parle la langue anglaise déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg par le notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite aux comparants et aux membres du bureau, connus du notaire soussigné par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé, avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: G. J. Meerkerk, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 22 décembre 2011. Relation: LAC/2011/57650. Reçu soixante-quinze (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2011.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2012005383/386.

(120003910) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2012.

Advaita Holding S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 150.354.

DISSOLUTION

In the year two thousand eleven, on the 30th November,

Before Maître Léonie Grethen, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared the following:

Lindros Investment Vagyonkezelő Korlátolt Felelősségű Társaság, a limited company, having its corporate seat in 45, Csörsz u., H-1124 Budapest,

hereby represented by Ms Christelle FRIIO, employee, professionally residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy delivered to her, which, after having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will be annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as mentioned above, has requested the undersigned notary to state that:

I. Advaita Holding S.à.r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register ("Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg") under the number B 150.354, has been incorporated pursuant to a deed of Maître Paul DECKER, notary residing in Luxembourg, on the 17th December 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 213 of the 1 February 2010,

II. the capital of the Company is fixed at twelve thousand five hundred euro (12,500.- EUR) represented by twelve thousand five hundred (12.500) shares with a nominal value of one euro (1.- EUR) each, fully paid up;

III. the appearing party is the sole shareholder of the Company;

IV. the appearing party has decided to dissolve the Company with immediate effect as the business activity of the Company has ceased;

V. the appearing party, being the sole owner of the shares and liquidator of the Company, declares:

- that all assets have been realised;
- that all liabilities towards third parties known to the Company have been entirely paid;
- that it irrevocably undertakes to assume and pay in the name and on behalf of the Company and other potential liabilities presently unknown to the Company and therefore not paid to date.

VI. as a result of the above, the liquidation of the Company is to be considered closed;

VII. full discharge is granted to the managers of the Company, TMF Administrative Services S.A., TMF CORPORATE SERVICES S.A. and Mr Zoltan POPOVICS for the exercise of his mandate;

VIII. the books and documents of the Company shall be kept during a period of five years at L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer (Grand Duchy of Luxembourg).

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of this deed are estimated at approximately nine hundred fifty Euro (950.- EUR).

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that on request of the above persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, who is known to the notary by her surname, first name, civil status and residence, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le trentième jour de novembre,

Par-devant Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

A comparu:

Lindros Investment Vagyonkezelő Korlátolt Felelősségű Társaság, une limited company de droit hongroise, ayant son siège social à 45, Csörszu., H-1124 Budapest,

dûment représentée par Mme Christelle FRIIO, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par la mandataire et le notaire soussigné, sera annexée au présente acte à des fins d'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. la société Advaita Holding S.à.r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer, enregistrée auprès du Registre de commerce et de sociétés de Luxembourg sous le numéro B 150.354, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Maître Paul DECKER, notaire résidant à Luxembourg, en date du 17 décembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 213 du 1 février 2010;

II. le capital social de la Société a été fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominal d'un euro (1.- EUR) chacune entièrement libérées;

III. la comparante est l'associée unique de la Société;

IV. la comparante a décidé de dissoudre la Société, avec effet immédiat, étant donné que la Société a cessé toute activité;

V. la comparante, étant l'unique associée de la Société et agissant comme liquidatrice de la Société déclare:

- que tous les actifs ont été réalisés;

- que, sous réserve de ce qui suit, tous les passifs connus de la Société vis-à-vis des tiers ont été entièrement réglés;

- qu'il déclare irrévocablement assumer et payer au nom et pour le compte de la Société tous éventuels autres passifs actuellement inconnus de la Société et dès lors impayés à cette date;

VI. la liquidation de la Société est dès lors à considérer comme clôturée;

VII. décharge pleine et entière est accordée aux gérants de la Société TMF Administrative Services S.A., TMF CORPORATE SERVICES S.A. et Mr Zoltan POPOVICS pour l'exercice de son mandat;

VIII. les livres et documents de la Société seront conservés pendant une durée de cinq ans à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer (Grand-Duché de Luxembourg).

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison du présent acte, sont évalués approximativement à neuf cents cinquante euros (950,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même mandataire du comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante connue du notaire instrumentant par ses noms, prénoms usuels, état et demeure, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Friio, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 6 décembre 2011. Relation: LAC/2011/54152. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €)

Le Receveur (signé): SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Référence de publication: 2011167885/92.

(110195579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Aka S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 119, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 163.589.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 5 décembre 2011

Au cours de l'assemblée générale extraordinaire du 5 décembre 2011, les actionnaires:

- ont décidé de révoquer la société MAYFAIR TRUST S.à r.l., 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, immatriculée au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 112.769 de ses fonctions de commissaire aux comptes.

- Ont mandaté monsieur ZHANG Wei, né le 18.07.1978 à Zhejiang en Chine, demeurant professionnellement à L-7220 WALFERDANGE, 133, route de Diekirch, au poste de commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

- Ont décidés de transférer le siège social de la société au 119, avenue Gaston Diderich, L-1420 LUXEMBOURG

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011167914/16.

(110194759) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Aigle Aviation S.à r.l. & Cie, SECS, Société en Commandite simple.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 110.579.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue au siège social le 30 novembre 2011

L'Assemblée décide de

- démissionner Ernst & Young, avec siège social 7, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, RCS Luxembourg n° B 47.771, en qualité de «commissaire aux comptes», avec effet immédiat.

- désigner Ernst & Young, avec siège social 7, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, RCS Luxembourg n° B 47.771, en qualité de «réviseur d'entreprises agréé», avec effet immédiat. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale de 2014.

Pour extrait conforme

Aigle Aviation S.à r.l. & Cie, Secs

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2011167886/17.

(110194985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Alfieri Associated Investors Serviços de Consultoria, S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 165.025.

Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg, certifie que l'adresse correcte de la société Alfieri Associated Investors - Serviços de Consultoria, S.A. au Madère était:

77-6°F Avenida Arriaga, Edificio Marina Forum

P-9000 Funchal - Madeira

Portugal (Madeira Free Trade Zone).

Redange-sur-Attert, le 6 décembre 2011.

Signé: C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, le 1^{er} décembre 2011. Relation: RED/2011/2604. Reçu douze euros 12,- €.

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXTRAIT CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 7 décembre 2011.

Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2011167887/19.

(110194737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Aquarelle Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 95.826.

Par la présente, je vous informe que je dénonce le siège social de la société AQUARELLE EUROPE S.à r.l., immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B 95826, qui était préalablement domiciliée en mon étude au 10, rue Willy Goergen à L-1636 Luxembourg.

La présente prend effet immédiatement.

Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Me Lex THIELEN.

Référence de publication: 2011168655/11.

(110195159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Altor CAM Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 150.514.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-eighth November.

Before Maître Leonie GRETHEN, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the "Meeting") of the shareholder of Altor CAM Holding S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office in L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under the number B 150514 (the "Company").

The Company has been incorporated following a deed of Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, of 24 December 2009, published in the Memorial C number 285 dated 9 February 2010. The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time following a deed of Maître Gerard LECUIT, notary residing in Luxembourg, of 10 February 2010, published in the Memorial C number 987 dated 11 May 2010.

THERE APPEARED:

Altor CAM Holding Limited, a company duly incorporated and organised under the laws of Jersey, having its registered address at 11-15 Seaton Place, St Helier Jersey, The Channel Islands (the "Shareholder"), hereby represented by Dalia Ziukaite, employee of Aztec Financial Services (Luxembourg) S.A., with professional address in Munsbach, by virtue of a proxy given on 25 November 2011.

The said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Shareholder requested the undersigned notary to record the following:

- I. that the Shareholder holds all the Shares in the share capital of the Company;
- II. that the agenda of the Meeting was as follows:

1. Acknowledgement and approval of a Buyback Agreement relating to 141,307 class B ordinary shares between Altor CAM Holding Limited and Altor CAM Holding S.à r.l.

2. Decrease of the share capital of the Company in an amount of DKK 141,307.- (one hundred forty-one thousand three hundred and seven Danish Krona) pursuant to the redemption of 141,307 (one hundred forty-one thousand three hundred and seven) Class B shares by the Company, in order to bring the share capital from its current amount of DKK 1,413,070 (one million four hundred thirteen thousand and seventy Danish Krona) to an amount of DKK 1,271,763 (one million two hundred seventy-one thousand seven hundred and sixty-three Danish Krona) by the cancellation of 141,307 (one hundred forty-one thousand three hundred and seven) Class B shares having a par value of DKK 1.- (one Danish Krona) each;

3. Amendment of the first paragraph of article 5 of the articles of association of the Company

III. The Shareholder, acting through its proxyholder, has taken the following resolutions:

First resolution

The Meeting gets knowledge and approves the Buyback Agreement relating to B Shares.

Second resolution

The Meeting resolves to reduce and hereby reduces the share capital of the Company in an amount of DKK 141,307.- (one hundred forty-one thousand three hundred and seven Danish Krona) pursuant to the redemption of 141,307 (one hundred forty-one thousand three hundred and seven) Class B shares by the Company, in order to bring the share capital from its current amount of DKK 1,413,070 (one million four hundred thirteen thousand and seventy Danish Krona) to an amount of DKK 1,271,763 (one million two hundred seventy-one thousand seven hundred and sixty-three Danish Krona) by the cancellation of 141,307 (one hundred forty-one thousand three hundred and seven) Class B shares having a par value of DKK 1.- (one Danish Krona) each, held by the Company.

Third resolution

The Meeting resolves to amend the first paragraph of article 5 of the articles of association of the Company pursuant to the above resolution which shall henceforth read as follows:

Art. 5. Corporate capital. (First paragraph). "The issued capital of the Company is set at one million two hundred seventy-one thousand seven hundred and sixty-three Danish Krona (DKK1,271,763) represented by one hundred forty-one thousand three hundred and seven (141,307) Class A Ordinary Shares (the "Class A Ordinary Shares"), one hundred forty-one thousand three hundred and seven (141,307) Class C Ordinary Shares (the "Class C Ordinary Shares"), one hundred forty-one thousand three hundred and seven (141,307) Class D Ordinary Shares (the "Class D Ordinary Shares"), one hundred forty-one thousand three hundred and seven (141,307) Class E Ordinary Shares (the "Class E Ordinary Shares"), one hundred forty-one thousand three hundred and seven (141,307) Class F Ordinary Shares (the "Class F Ordinary Shares"), one hundred forty-one thousand three hundred and seven (141,307) Class G Ordinary Shares (the "Class G Ordinary Shares"), one hundred forty-one thousand three hundred and seven (141,307) Class H Ordinary Shares (the "Class H Ordinary Shares"), one hundred forty-one thousand three hundred and seven (141,307) Class I Ordinary Shares (the "Class I Ordinary Shares") and one hundred forty-one thousand three hundred and seven (141,307) Class J Ordinary Shares (the "Class J Ordinary Shares") (collectively referred to as the "Classes of Ordinary Shares" or the "Shares"), with a nominal value of one Danish Krona (DKK 1) each, all of which are fully paid up."

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand one hundred Euro (EUR 1,100.-).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English text and the French text, the English text shall prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, the said proxy holder signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-huit novembre.

Par-devant Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire ("Assemblée") de l'associé de Altor CAM Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée, dont le siège social est à L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 150514 (la "Société").

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 24 décembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 285 du 9 février 2011.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Gerard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 10 février 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 987 du 11 mai 2010.

A COMPARU

Altor CAM Holding Limited, une société constituée et régie par les lois du Jersey, ayant son siège social au 11-15 Seaton Place, St Helier, Jersey JE4 OQH, ("Associé"), ici représentée aux fins des présentes par Mademoiselle Dalia Ziukaite, employée privée, demeurant professionnellement à Munsbach, aux termes d'une procuration donnée le 25 novembre 2011, qui restera annexée aux présentes.

Ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée. L'Associé a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. que l'Associé détient toutes les Parts Sociales du capital social de la Société.

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Accepter le «Buyback Agreement» en relation avec le rachat de 141.307 des parts sociales Ordinaires de Catégorie B.

2. Diminuer le capital social de la Société d'un montant de DKK 141.307 (cent quarante et un mille trois cent sept couronnes danoises) suite à un rachat de 141.307 (cent quarante et un mille trois cent sept) parts sociales Ordinaires de Catégorie B pour le diminuer du montant actuel de DKK 1.413.070 (un million quatre cent treize mille soixante-dix couronnes danoises) pour le porter à un montant de DKK 1.271.763 (un million deux cent soixante et onze mille sept cent soixante-trois couronnes danoises) par la suppression de 141.307 (cent quarante et un mille trois cent sept) parts sociales Ordinaires de Catégorie B avec une valeur nominale d'une (1.-) couronne danoise.

3. Modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société.

IV. L'Associé, agissant par l'intermédiaire de son mandataire, a pris les résolutions suivantes

Première résolution

L'assemblée générale décide d'accepter le «Buyback Agreement» en relation avec le rachat des parts sociales Ordinaires de Catégorie B.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de diminuer le capital social de la Société d'un montant de DKK 141.307 (cent quarante et un mille trois cent sept couronnes danoises) suite à un rachat de 141.307 (cent quarante et un mille trois cent sept) parts sociales Ordinaires de Catégorie B pour le diminuer du montant actuel de DKK 1.413;070 (un million quatre cent treize mille soixante-dix couronnes danoises) pour le porter à un montant de DKK 1.271.763 (un million deux cent soixante et onze mille sept cent soixante-trois couronnes danoises) par la suppression de 141.307 (cent quarante et un mille trois cent sept) parts sociales Ordinaires de Catégorie B avec une valeur nominale d'une (1,-) couronne danoise.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 suite à la résolution prise ci-dessus:

Art. 5. Capital Émis. (Premier paragraphe). «Le capital émis de la Société est fixé à un million deux cent soixante et onze mille sept cent soixante-trois couronnes danoises (DKK 1.271.763) représenté par cent quarante et un mille trois cent sept (141.307) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, par cent quarante et un mille trois cent sept (141.307) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C, par cent quarante et un mille trois cent sept (141.307) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D, par cent quarante et un mille trois cent sept (141.307) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E, par cent quarante et un mille trois cent sept (141.307) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie F, par cent quarante et un mille trois cent sept (141.307) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie G, par cent quarante et un mille trois cent sept (141.307) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie H, par cent quarante et un mille trois cent sept (141.307) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I et par cent quarante et un mille trois cent sept (141.307) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie J (dénommées ensemble les «Catégories de Parts Sociales Ordinaires» ou les «Parts Sociales»), ayant une valeur nominale d'un couronne danoises (DKK 1,-) chacune, celles-ci étant entièrement libérées.»

Estimation des frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ mille cent euros (EUR 1.100,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. A la demande de la même partie comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte original.

Signé: Ziukaite, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 29 novembre 2011. Relation: LAC/2011/52780. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €)

Le Receveur (signé): SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 5 décembre 2011.

Référence de publication: 2011167890/142.

(110195468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

GSMP V Institutional S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 135.829.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue en date du 5 décembre 2011, a décidé d'accepter:

- la démission de Eric Goldstein en qualité de gérant de la Société avec effet immédiat au 5 décembre 2011.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 5 décembre 2011, composé comme suit:

- Nicole GÖTZ, gérant
- Maxime NINO, gérant
- Fabrice HABLOT, gérant

- Michael FURTH, gérant
- Véronique MENARD, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Maxime Nino
Gérant

Référence de publication: 2011170450/20.

(110197720) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2011.

AES Carly S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 79.116.

Le bilan modifié de la société au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Ce bilan remplace au 31 décembre 2009, enregistré et déposé au registre de commerce des sociétés de Luxembourg le 8 décembre 2010 sous la référence L100187317.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Un mandataire

Référence de publication: 2011167910/15.

(110194760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

LSREF2 Star Gate Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 87.625,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 164.578.

IN THE YEAR TWO THOUSAND AND ELEVEN,
ON THE SECOND DAY OF DECEMBER,

Before the undersigned Maître Cosita Delvaux, notary public, residing in Redange-sur-Attert, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

Lone Star Capital Investments S.à r.l., a private limited liability company established at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91.796,
(the Sole Shareholder),

here represented by Ms Julie Carbiener, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Luxembourg on 1 December 2011,

which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party has requested the undersigned notary to act that it represents the entire share capital of LSREF2 Star Gate Investments S.à r.l. (the Company), established under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 164.578, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, acting in replacement of Maître Martine Schaeffer dated 25 November 2011, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Sole Shareholder acknowledges that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on the following agenda:

Agenda

1. Decision to increase the share capital of the Company from its current amount of EUR 12,750 (twelve thousand seven hundred fifty euro) by an amount of EUR 74,875 (seventy-four thousand eight hundred seventy-five euro) to an amount of EUR 87,625 (eighty-seven thousand six hundred twenty-five euro) via the issuance of 599 (five hundred ninety-nine) new ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, and the payment of a share premium of an amount of EUR 20.60 (twenty euro and sixty cent);

2. Amendment of article 6 of the articles of association of the Company; and

3. Amendment of the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority to any manager of the Company and any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg, to proceed, under his/her sole signature, on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

This having been declared, the Sole Shareholder, represented as stated above, has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company from its current amount of EUR 12,750 (twelve thousand seven hundred fifty euro), represented by 101 (one hundred and one) ordinary shares and 1 (one) preferred share, having a nominal value of EUR 125 (one hundred twenty-five euro) each, by an amount of EUR 74,875 (seventy-four thousand eight hundred seventy-five euro), to an amount of EUR 87,625 (eighty-seven thousand six hundred twenty-five euro), represented by 700 (seven hundred) ordinary shares and 1 (one) preferred share, having a nominal value of EUR 125 (one hundred twenty-five euro) each, via the issuance of 599 (five hundred ninety-nine) new ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, and the payment of a share premium amount of EUR 20.60 (twenty euro and sixty cent).

All the 599 (five hundred ninety-nine) new ordinary shares to be issued have been fully subscribed and paid up in cash and the share premium has been paid in cash by the Sole Shareholder so that the amount of EUR 74,895.60 (seventy-four thousand eight hundred ninety-five euro and sixty cent) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

As a consequence of the share capital increase, the Sole Shareholder holds 700 (seven hundred) ordinary shares and 1 (one) preferred share of the Company.

Second resolution

As a consequence of the first resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 6 of the articles of association of the Company, which shall be henceforth reworded as follows in its English version:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 87,625 (eighty-seven thousand six hundred twenty-five euro), represented by 700 (seven hundred) ordinary shares and 1 (one) preferred share, having a nominal value of EUR 125 (one hundred twenty-five euro) each."

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and hereby empowers and authorises any manager of the Company and any lawyer of Allen & Overy Luxembourg, to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company and to see to any formalities in connection therewith.

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing party the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the appearing party and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg on the day indicated above.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing party, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le deux décembre.

Par-devant Maître Cosita Delvaux, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

Lone Star Capital Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796, (l'Associé Unique),

ici représentée par M^e Julie Carbiener, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 1^{er} décembre 2011,

ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentaire, demeurera attachée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qu'il représente la totalité du capital social de LSREF2 Star Gate Investments S.à r.l. (la Société), société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 164.578, constituée selon acte de Maître Joseph Elvinger, notaire remplaçant de Maître Martine Schaeffer en date du 25 novembre 2011, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Associé Unique déclare que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital de la Société de son montant actuel de EUR 12.750 (douze mille sept cent cinquante euros) par un montant de EUR 74.875 (soixante-quatorze mille huit cent soixante-quinze euros) à un montant de EUR 87.625 (quatre-vingt-sept mille six cent vingt-cinq euros) par voie d'émission de 599 (cinq cent quatre-vingt-dix-neuf) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune et paiement d'une prime d'émission de EUR 20,60 (vingt euros et soixante cents);

2. Modification de l'article 6 des statuts de la Société; et

3. Modification du registre de parts sociales de la Société de façon à refléter les changements effectués ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société ou tout avocat ou salarié d'Allen & Overy Luxembourg, afin d'effectuer au nom de la Société, par sa seule signature, pour le compte de la Société, l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre de parts sociales de la Société.

Ceci ayant été déclaré, l'Associé Unique représenté comme indiqué ci-avant, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de EUR 12.750 (douze mille sept cent cinquante euros), représenté par 101 (cent une) parts sociales ordinaires et 1 (une) part sociale préférentielle, ayant chacune une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) pour le porter, par le biais d'une augmentation de EUR 74.875 (soixante-quatorze mille huit cent soixante-quinze euros), à un montant de EUR 87.625 (quatre-vingt-sept mille six cent vingt-cinq euros), représenté par 700 (sept cents) parts sociales ordinaires et 1 (une) part sociale préférentielle, ayant chacune une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros), par voie d'émission de 599 (cinq cent quatre-vingt-dix-neuf) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune et le paiement d'une prime d'émission de EUR 20,60 (vingt euros et soixante cents).

Toutes les 599 (cinq cent quatre-vingt-dix-neuf) nouvelles parts sociales ordinaires à émettre ont été intégralement souscrites et libérées en espèces et la prime d'émission a été payée par l'Associé Unique, de sorte que la somme de EUR 74.895,60 (soixante-quatorze mille huit cent quatre-vingt-quinze euros et soixante cents) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Suite à cette augmentation de capital, l'Associé Unique détient 700 (sept cents) parts sociales ordinaires et 1 (une) part sociale préférentielle de la Société.

Deuxième résolution

Suite à la première résolution, l'Associé Unique décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société, dont la version française aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social souscrit de la Société est fixé à la somme de EUR 87.625 (quatre-vingt-sept mille six cent vingt-cinq euros), représenté par 700 (sept cents) parts sociales ordinaires et 1 (une) part sociale préférentielle, ayant chacune une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros)."

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre de parts sociales de la Société afin de refléter les changements effectués ci-dessus et mandate et autorise par la présente tout gérant de la Société et tout avocat de Allen & Overy Luxembourg, afin d'effectuer pour le compte de la Société l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre de parts sociales de la Société et de prendre en charge toute formalité en relation avec ce point.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête de la partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. CARBIENER, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert le 06 décembre 2011. Relation: RED/2011/2641. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 13 décembre 2011.

Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2011170840/141.

(110198147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2011.

Arminius Astoria (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 143.352.

Extrait des principales résolutions prises par les actionnaires en date du 6 décembre 2011 lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- De révoquer le réviseur d'entreprises agréé en place à savoir Fiduciaire Patrick Sganzerla S.à r.l. avec effet immédiat.
- De nommer en remplacement la société FPS Audit S.à r.l. ayant son siège social au 46, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-1330 Luxembourg et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159.674.

Le mandat du nouveau réviseur d'entreprises agréé prendra fin lors de l'assemblée générale des associés approuvant les comptes clos au 31 décembre 2011 et qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme et sincère.

Fiduciaire Patrick Sganzerla, Société à responsabilité limitée

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011167896/21.

(110195285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Arminius Moat (Luxembourg) S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 139.532.

Extrait des principales résolutions prises par les actionnaires en date du 6 décembre 2011 lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- De révoquer le réviseur d'entreprises agréé en place à savoir Fiduciaire Patrick Sganzerla S.à r.l. avec effet immédiat.
- De nommer en remplacement la société FPS Audit S.à r.l. ayant son siège social au 46, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-1330 Luxembourg et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159.674.

Le mandat du nouveau réviseur d'entreprises agréé prendra fin lors de l'assemblée générale des associés approuvant les comptes clos au 31 décembre 2011 et qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme et sincère

Fiduciaire Patrick Sganzerla, Société à responsabilité limitée

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011167897/21.

(110195286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Arminius Peel (Luxembourg) S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 141.904.

Extrait des principales résolutions prises par les actionnaires en date du 6 décembre 2011 lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- De révoquer le réviseur d'entreprises agréé en place à savoir Fiduciaire Patrick Sganzerla S.à r.l. avec effet immédiat.

- De nommer en remplacement la société FPS Audit S.à r.l. ayant son siège social au 46, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-1330 Luxembourg et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159.674.

Le mandat du nouveau réviseur d'entreprises agréé prendra fin lors de l'assemblée générale des associés approuvant les comptes clos au 31 décembre 2011 et qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme et sincère.

Fiduciaire Patrick Sganzerla, Société à responsabilité limitée

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011167898/21.

(110195287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Leeward Investment Company 2, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 50.000,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 138.064.

Rectificatif des comptes déposés le 30/06/2011 sous la référence L110101436

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011170261/12.

(110197744) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2011.

B.U.G. Investment und Beteiligung Soparfi S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-5570 Remich, 23, route de Stadtbredimus.

R.C.S. Luxembourg B 48.638.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 30 octobre 2011

Lors de l'assemblée générale des actionnaires, les résolutions suivantes ont été prises:

Démission du mandat d'administrateur de:

1) BRIGITTE BAUER, demeurant au 4, Vogelsangstrasse, D-67433 Neustadt

2) GERD KARL BAUER, demeurant au 29, Im Melsental, D-67433 Neustadt

Démission du mandat de commissaire aux comptes de:

1) JURGEN SCHABACK demeurant au 30, Ruhesteinstrasse, D-76275 Ettlingen

Nomination au mandat d'administrateur pour une durée de 6 ans de:

1) DANIEL MALL demeurant au 1, rue des Sapins, D-67250 Kutzenhausen

2) JURGEN SCHABACK demeurant au 30, Ruhesteinstrasse, D-76275 Ettlingen

Nomination au mandat de commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans de:

1) FORIG SC représenté par Monsieur CARLO WETZEL avec adresse professionnelle au 32, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Pour BUG INVESTMENT UND BETEILIGUNG Soparfi S.A.

Fiduciaire FORIG SC

Référence de publication: 2011167990/25.

(110194904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Arminius Sports (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 139.533.

—
Extrait des principales résolutions prises par les actionnaires en date du 6 décembre 2011 lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- De révoquer le réviseur d'entreprises agréé en place à savoir Fiduciaire Patrick Sganzerla S.à r.l. avec effet immédiat.
- De nommer en remplacement la société FPS Audit S.à r.l. ayant son siège social au 46, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-1330 Luxembourg et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159.674.

Le mandat du nouveau réviseur d'entreprises agréé prendra fin lors de l'assemblée générale des associés approuvant les comptes clos au 31 décembre 2011 et qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme et sincère.

Fiduciaire Patrick Sganzerla, Société à responsabilité limitée

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011167899/21.

(110195284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Arvo Investment Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 143.209.

—
Statuts coordonnés, suite à de l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 11 août 2011 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 9 septembre 2011.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2011167900/13.

(110194834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

GSMP V Onshore Senior S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 142.062.

—
L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue en date du 5 décembre 2011, a décidé d'accepter:

- la démission de Eric Goldstein en qualité de gérant de la Société avec effet immédiat au 5 décembre 2011.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 5 décembre 2011, composé comme suit:

- Nicole GÖTZ, gérant
- Maxime NINO, gérant
- Fabrice HABLOT, gérant
- Michael FURTH, gérant
- Véronique MENARD, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Maxime Nino

Gérant

Référence de publication: 2011170451/20.

(110197728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2011.

Accon Solutions, Société Anonyme.

Siège social: L-9980 Wilwerdange, 68, Gédgerweeg.
R.C.S. Luxembourg B 133.161.

Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung vom 26. August 2011 um 19.00 Uhr in Weiswampach

Die Versammlung beschliesst einstimmig, den Gesellschafts- und Verwaltungssitz ab dem 01. September 2011 auf folgende Adresse zu verlegen; 68 Gédgerweeg, L-9980 WILWERDANGE.

Für gleichlautende Abschrift
Patrick LOUIS
Delegierter Verwalter

Référence de publication: 2011167907/13.

(110195303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Ades S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.
R.C.S. Luxembourg B 71.317.

Statuts coordonnés, suite à de l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 16 août 2011 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 16 septembre 2011.

Francis KESSELER
NOTAIRE

Référence de publication: 2011167908/13.

(110194831) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Bourns (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.
R.C.S. Luxembourg B 75.572.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-fourth of November.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the partners of "Bourns (Luxembourg) S.à r.l.", a limited liability company ("société à responsabilité limitée"), having its registered office at L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri, incorporated by deed drawn up and enacted on the 26th of April 2000, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 602 of the 23rd of August 2000, inscribed with the Luxembourg trade and company register section B number 75572, (hereinafter referred to as the "Company")

The meeting is presided by Mrs Flora GIBERT, lawyer, residing in Luxembourg

The chairwoman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mrs Rachel UHL, lawyer, residing in Luxembourg.

The chairwoman requests the notary to act that:

I.- The partners represented and the number of shares held by them are shown on an attendance list. That list and the proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 45,300 (forty-five thousand three hundred) shares, representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the partners have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1) Transfer of the registered office of the Company.

2) Amendment of Article 5, first sentence of the Company's bylaws, which will henceforth read as follows:

" **Art. 5. First sentence.** The Company has its registered office in Strassen, Grand Duchy of Luxembourg".

After the foregoing was approved by the meeting, the partners decide what follows:

First resolution:

It is decided to transfer the registered office of the Company to 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, with effect as from December 1st, 2011.

Second resolution:

It is decided to amend the first sentence of article 5 of the Company's bylaws, which will henceforth read as follows:

" **Art. 5. First sentence.** The Company has its registered office in Strassen, Grand Duchy of Luxembourg".

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille onze, le vingt-quatre novembre.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "Bourns (Luxembourg) S.à r.l.", ayant son siège social à L1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri, constituée suivant acte reçu le 26 avril 2000, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 602 du 23 août 2000, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 75572, (ci-après dénommée «la Société»).

L'assemblée est présidée par Madame Rachel UHL, juriste, demeurant à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Flora GIBERT, juriste, demeurant à Luxembourg.

La présidente prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 45.300 (quarante-cinq mille trois cents) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Transfert du siège social de la Société.

2.- Modification de la première phrase de l'article 5 des statuts de la Société, pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5. Première phrase.** Le siège social de la Société est établi à Strassen, Grand Duché de Luxembourg."

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit:

Première résolution:

Il est décidé de transférer le siège social de la Société au 163, rue du Kiem, L8030 Strassen, avec effet au 1^{er} décembre 2011.

Deuxième résolution:

Il est décidé de modifier la première phrase de l'article 5 des statuts de la Société, pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5. Première phrase.** Le siège social de la Société est établi à Strassen, Grand Duché de Luxembourg». Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: F. GIBERT, R. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 28 novembre 2011. Relation: LAC/2011/52564. Reçu soixante-quinze euros (75.-€).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 02 décembre 2011.

Référence de publication: 2011167977/82.

(110194691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

AG Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 143.297.

—
Extrait du contrat de transfert de parts sociales

Il résulte du contrat de transfert de parts que 2000 parts sociales ont été transférées en date du 7 décembre 2011 par Arrowgrass Pineapple Fund LP à Arrowgrass Master Fund Ltd une société régie par les lois des Iles Cayman, immatriculée auprès du registre des sociétés sous le numéro MC 193941, ayant son siège au 45, Market Street, KY1-1104 Grand Cayman, Iles Cayman.

Luxembourg, le 07 décembre 2011.

Peter Diehl

Manger A

Référence de publication: 2011167911/15.

(110195523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Albemarle Equity S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 87.778.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 13 octobre 2011 que:

- M. Albert AFLALO a démissionné de sa fonction d'administrateur avec effet immédiat.

- A été élu aux fonctions d'administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire:

* Monsieur Philippe AFLALO, administrateur de société, né le 18/12/1970 à Fes (Maroc), demeurant professionnellement au 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2011167915/15.

(110195456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Antares E S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 162.545.

—
Rectificatif au dépôt fait au registre de commerce et des sociétés en date du 02.08.2011, sous la référence L110125662

Lors de l'acte de constitution de société dressé par le notaire Gérard LECUIT, de résidence à Luxembourg, en date du 8 juillet 2011, enregistré à Luxembourg Actes Civils le 11 juillet 2011, Relation: LAC/2011/31431, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 2396 en date du 6 octobre 2011,

le nom du membre du conseil de surveillance, savoir:

Madame Saliha BOULHAIS,

a été erronément indiqué avec Madame Saliha BOULAHAIS, alors qu'il fallait lire:

Madame Saliha BOULHAIS, employée privée, née le 7 juin 1966 à Florange (France), demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

Luxembourg, le 7 décembre 2011.

Pour avis sincère et conforme

Pour ANTARES E S.C.A.

suit signature

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 7 décembre 2011. Relation: LAC/2011/54511. Reçu douze euros (EUR 12,-)

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING

POUR AVIS CONFORME, délivré aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Référence de publication: 2011167929/24.

(110195600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Allard Invest Holding Bresil S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 35, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 144.537.

—
Extrait de la résolution de l'Associé Unique du 21 novembre 2011

L'Associé Unique décide de transformer la classe du mandat de Monsieur Jean-Marie BETTINGER, né le 14 mars 1973 à Saint Avoild (France), résidant professionnellement au 35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg (Grand-Duché du Luxembourg) de la classe A à la classe B, à compter du 21 novembre 2011, et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme.

Référence de publication: 2011167918/14.

(110195427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Antares F S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, roue d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 162.515.

—
Rectificatif au dépôt fait au registre de commerce et des sociétés en date du 01.08.2011, sous la référence L110124601

Lors de l'acte de constitution de société dressé par le notaire Gérard LECUIT, de résidence à Luxembourg, en date du 8 juillet 2011, enregistré à Luxembourg Actes Civils le 11 juillet 2011, Relation: LAC/2011/31432, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 2233 en date du 21 septembre 2011,

le nom du membre du conseil de surveillance, savoir:

Madame Saliha BOULHAIS,

a été erronément indiqué avec Madame Saliha BOULAHAIS, alors qu'il fallait lire:

Madame Saliha BOULHAIS, employée privée, née le 7 juin 1966 à Florange (France), demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

Luxembourg, le 7 décembre 2011.

Pour avis sincère et conforme

Pour ANTARES F S.C.A.

suit signature

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 7 décembre 2011. Relation: LAC/2011/54509. Reçu douze euros (EUR 12,-)

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

POUR AVIS CONFORME, délivré aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Référence de publication: 2011167930/24.

(110195599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Burriana S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 123.051.

—
Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'associé unique tenue le 21 novembre 2011

1. Le siège social de la Société a été transféré du 36, rue Gabriel Lippmann, L-1943 Luxembourg au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg avec effet au 21 novembre 2011.

2. Madame Charlotte Lahaije-Hultman, née le 24 mars 1975 à Barnarp (Suède), avec adresse professionnelle au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg a été nommée en tant que gérante de la Société, avec effet au 21 novembre 2011, pour une durée indéterminée.

Pour extrait sincère et conforme
Pour *Burriana S.à r.l.*
Un mandataire

Référence de publication: 2011167961/16.

(110195236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

MSH Holdings 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 154.878.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2011167932/14.

(110194762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Capitalpost Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.550,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 96.976.

Extrait des résolutions des associés du 5 décembre 2011

Il résulte d'une erreur dans le référence du capital social de 12,252€ au lieu de 12,550€, qui été déposés sous les dates et les numéros de référence suivant-

Le 03 octobre 2011 référence 2011134831/16

Le 27 septembre 2011 référence 2011134832/16

Le 27 septembre 2011 référence 2011134833/16

Le 27 septembre 2011 référence 2011134834/16

Le 27 septembre 2011 référence 2011137533/16

Il résulte des dites résolutions que:

Le siège social de la Société est transféré du 291 Route d'Arlon, L-1150 Luxembourg au 40 Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg avec effet au 5 décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé au Luxembourg, le 12 décembre 2011.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011170003/24.

(110197427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2011.

Asset Realisations S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 141.115.

—
EXTRAIT

Le siège social de la société ASSETS REALISATIONS S.A., RCS Luxembourg n° B 141.115 auprès de la société international Corporate Activities S.A., en abrégé Intercorp S.A., sise à L - 1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, est dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 7 décembre 2011.
 POUR EXTRAIT CONFORME
 POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
 Signature

Référence de publication: 2011167936/14.

(110194731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Atos Worldline S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
 R.C.S. Luxembourg B 79.303.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 2 décembre 2011

Est nommé administrateur, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2015:

- Monsieur Frédéric LAUNOY, administrateur de société, né à Metz, France, le 20 octobre 1956, demeurant au 182, rue du Faubourg de Roubaix, Lille, France

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 5 décembre 2011.

Référence de publication: 2011167940/14.

(110195703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Immo Fusion S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1415 Luxembourg, 58A, rue de la Déportation.
 R.C.S. Luxembourg B 137.546.

Assemblée générale du 01/08/2011

En vertu de l'acte de cession de parts du 1^{er} Aout 2011,

- M. DE IULIIS Antonio, né le 12 juin 1975 à Luxembourg, demeurant 5 rue J.F. GANGLER L-1613 Luxembourg, a transféré 29 parts détenues dans la société à Mlle MALGET Tamara, employée privée, née le 12 Juillet 1984 à Luxembourg, demeurant à 58A rue de la Déportation L-1415 Luxembourg.

- M. VASI Marco, employé, né le 13 juin 1974 à Luxembourg, demeurant à 58A rue de la Déportation L-1415 Luxembourg a transféré 53 parts détenues dans la société à Mlle MALGET Tamara, employée privée, née le 12 Juillet 1984 à Luxembourg, demeurant à 58A rue de la Déportation L-1415 Luxembourg.

Les associés de la société sont à présent:

Mlle MALGET Tamara 100 Parts Sociales

- Révocation de M. VASI Marco, employé, né le 13 juin 1974 à Luxembourg, demeurant à 58A rue de la Déportation L-1415 Luxembourg au poste de gérant administratif.

- Révocation de Mlle MALGET Tamara, employée privée, née le 12 Juillet 1984 à Luxembourg, demeurant à 58A rue de la Déportation L-1415 Luxembourg au poste de gérante technique.

- Nomination de Mlle MALGET Tamara, employée privée, née le 12 Juillet 1984 à Luxembourg, demeurant à 58A rue de la Déportation L-1415 Luxembourg au poste de gérante unique.

Fait à Luxembourg, le 01/08/2011.

Signatures

Le gérant

Référence de publication: 2011170467/26.

(110198093) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2011.

Autoplex International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
 R.C.S. Luxembourg B 45.517.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 25 novembre 2011

Monsieur DE BERNARDI Alexis et Monsieur REGGIORI Robert sont renommés administrateurs.

Monsieur DE MEHERENC DE SAINT PIERRE Yann est nommé Président du Conseil d'administration.

Monsieur VEGAS-PIERONI Louis est renommé commissaire aux comptes pour la même période.

Les mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2014.

Pour extrait sincère et conforme
AUTOPLEX INTERNATIONAL S.A.
Alexis DE BERNARDI
Administrateur

Référence de publication: 2011167943/17.

(110195647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Avaya Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.277.200,00.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 99, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 103.265.

Extraits des résolutions prises par l'associé unique de la société en date du 1^{er} décembre 2011

En date premier décembre 2011, la société Avaya International Enterprises Limited, associé unique de la Société, a pris acte de la démission de M. Mark HORSEY de ses fonctions de gérant de catégorie A de la Société à compter du 30 Novembre 2011 et a nommé, à compter du 1^{er} décembre 2011, M. Michael MURRAY, né le 4 août 1969 à Armagh, Irlande, résidant au 43, Arnold Park, Glenageary, Co Dublin, Irlande, en tant que gérant de catégorie A de la Société pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011167944/15.

(110194843) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Boise European Holdings 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 164.553.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2011167959/14.

(110194757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

**MSH Holdings 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Anya-1 S.à r.l.).**

Capital social: USD 28.000,00.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 154.878.

In the year two thousand eleven, on the first day of December;

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

THERE APPEARED:

Firebird Mongolia Fund, Ltd., a limited company governed by the laws of the Cayman Island, registered with the Register of Companies, Cayman Islands, under the number 236324, with registered office c/o Trident Trust Company (Cayman) Limited, One Capital place, Shedden Road, P.O. Box 847, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands,

here represented by Me Ole MARQUARDT, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 30 November 2011.

Said proxy after signature ne varietur by the proxy-older and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party has requested the undersigned notary to state that:

- The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company ("société à responsabilité limitée") existing under the name of "Anya-1 S.à r.l." (the "Company"), with registered office at 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés under the number B 154878, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated 30 July 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2035, on 30 September 2010.

- The Company's capital is currently set at twenty-eight thousand US dollars (USD 28,000.-), represented by two hundred eighty (280) shares of a par value of one hundred US dollars (USD 100.-) each, all fully subscribed and entirely paid up.

- The agenda is worded as follows:

1. Change of the name of the Company from Anya-1 S.à r.l. to MSH Holdings 2 S.à r.l.
2. Amendment of article 3 of the Company's articles of incorporation as a consequence of the change of name of the Company.
3. Miscellaneous.

The sole shareholder then passed the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolves to change the name of the Company from Anya-1 S.à r.l. to MSH Holdings 2 S.à r.l.

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution, article 3, of the Company's articles of incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

" **Art. 3.** The Company is incorporated under the name of "MSH Holdings 2 S.à r.l."."

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately evaluated at one thousand Euros.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxy-holder of the appearing party, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, the said proxy-holder has signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille onze, le premier jour de décembre.

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

Firebird Mongolia Fund, Ltd., une limited company, régie par les lois des Iles Cayman, immatriculée auprès du Register of Companies, Iles Caïmans, sous le numéro 236324, ayant son siège social c/o Trident Trust Company (Cayman) Limited, One Capital Place, P.O. Box 847 GT, George Town, Grand Cayman, Iles Caïmans,

ici représentée par Maître Ole MARQUARDT, avocat, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 30 novembre 2011,

Laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- La comparante est l'associé unique de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de "Anya-1 S.à r.l." (la "Société"), immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 154878, avec siège social au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, constituée à la suite d'un acte du notaire instrumentant, en date du 30 juillet 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2035 du 30 septembre 2010.

- Le capital social de la Société est actuellement fixé à vingt-huit mille dollars US (USD 28.000.-), représenté par deux cent quatre-vingt (280) parts sociales d'une valeur nominale de cent dollars US (USD 100.-) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

1. Modification de la dénomination de la Société de Anya-1 S.à r.l. en MSH Holdings 2 S.à r.l.

2. Modification de l'article 3 des statuts de la Société en conséquence de la modification de la dénomination de la Société.

3. Divers.

L'associé unique a ensuite pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de modifier la dénomination de la Société de Anya-1 S.à r.l. 3 en MSH Holdings 2 S.à r.l.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède l'article 3 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 3.** La Société prend la dénomination de "MSH Holdings 2 S.à r.l."."

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à mille euros.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par noms, prénoms, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: O. MARQUARDT, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 2 décembre 2011. LAC/2011/53564. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Référence de publication: 2011167931/98.

(110194761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Azurdiffusion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 108, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 113.034.

Statuts coordonnés, suite à de l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 29 août 2011 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 29 septembre 2011.

Francis KESSELER

Notaire

Référence de publication: 2011167947/13.

(110194864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Barrel Assets S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 158.958.

Statuts coordonnés, suite à de l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 5 août 2011 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 5 septembre 2011.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2011167949/13.

(110194823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

BN D&G, Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 118.514.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 Novembre 2011 que:

- L'assemblée accepte la démission de Monsieur Michele CANEPA de sa fonction d'administrateur.
- L'assemblée accepte la démission de Monsieur Riccardo MORALDI de sa fonction d'administrateur et Président.
- L'assemblée décide de nommer en tant qu'administrateur et Président Madame Orietta RIMI, employée privée, née à Erice (Italie) le 29 septembre 1976 et demeurant professionnellement à Luxembourg 40, avenue de la Faïencerie L-1510.
- L'assemblée décide de nommer en tant qu'administrateur Monsieur Vincent CORMEAU, administrateur de sociétés, né à Verviers (Belgique) le 29 août 1960 et demeurant professionnellement Luxembourg à 3, rue Belle Vue, L-1227 Luxembourg.
- Il résulte d'une transfert de siège que Ser.com Sarl, commissaire, est désormais domiciliée au 19, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Les mandats des administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2013.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 7 décembre 2011.

Référence de publication: 2011167971/21.

(110194727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Becton Dickinson Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 163.035.

—
Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Référence de publication: 2011167951/10.

(110194758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Benvolio Investments S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 134.889.

—
Par la présente, nous vous informons que le domicile de la Société, situé au 18-20 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est dénoncé avec effet au 24 novembre 2011.

Le contrat de domiciliation existant entre Vistra (Luxembourg) S.à r.l. et la Société a été résilié à la même date.

Luxembourg, le 5 décembre 2011.

Wim Rits / Alan Botfield.

Référence de publication: 2011167954/10.

(110195288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Bermuda Holdco Lux 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 161.003.

—
Statuts coordonnés, suite à de l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 29 juillet 2011 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 29 août 2011.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2011167955/13.

(110195051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

BSP International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 66.653.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 Novembre 2011 que:

- L'assemblée accepte la démission de Monsieur Riccardo MORALDI de sa fonction d'administrateur et Président.
- L'assemblée décide de nommer en tant qu'administrateur et Président Madame Laurence BARDELLI, employée privé, née à Villerupt (France) le 08 décembre 1962 et demeurant professionnellement à 40, avenue de la Faïencerie L-1510 Luxembourg.
- L'assemblée décide de nommer en tant qu'administrateur Monsieur Vincent CORMEAU, administrateur de sociétés, né à Verviers, (Belgique) le 29 août 1960 et demeurant professionnellement à 3, rue Belle Vue, L-1227 Luxembourg.
- Il résulte d'un transfert de siège que la société SER.COM s.à.r.l., commissaire, est désormais domiciliée au 19, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2014.

Luxembourg, le 29 Novembre 2011.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2011167988/21.

(110195717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Dexia Funding Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 120.942.

Suite aux résolutions écrites de l'actionnaire unique datées du 12 décembre 2011, il est pris acte des démissions des administrateurs suivants:

- Monsieur Claude Schon,
- Monsieur Pierre Malevez,
- Experta Corporate and Trust Services S.A., Luxembourg.

Suite à ces démissions, l'actionnaire unique décide de nommer Monsieur Marc Buckens, né le 23 juillet 1963 à Ixelles (Belgique), ayant son adresse professionnelle à 11, Drève de Limauge, B-1470 Bousval (Belgique), administrateur de la Société. Son mandat venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012.

Luxembourg, le 15 décembre 2011.

Pour: DEXIA FUNDING LUXEMBOURG S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société Anonyme

Valérie Wozniak / Valérie Albanti

Référence de publication: 2011172376/21.

(110200574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Key SICAV SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 128.115.

—
Extrait des décisions prises en Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de la Société tenue le 15 décembre 2011

Il a été décidé comme suit:

1. de renouveler le mandat des Administrateurs de la Société pour un terme expirant à l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2012.

2. de renouveler le mandat du Réviseur d'entreprise de la Société pour un terme expirant à l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2012.

Le Conseil d'Administration de la Société se compose comme suit:

nom	prénom(s)
BRANNER	Peter
KIELLAND	Morten
GEORGALA	Steven

Le Réviseur d'entreprise de la Société est:

dénomination ou raison sociale
ERNST & YOUNG LUXEMBOURG S.A.

Luxembourg, le 15 décembre 2011.

Citco Fund Services (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2011172854/24.

(110201625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Broadstreet of Münsbach S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 473.888.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 90.780.

La dénomination de l'associé unique de la Société, Broadstreet Continental Holdings Ltd Liab Co, doit se lire dorénavant comme suit:

- "Broadstreet Continental Holdings Ltd Liab Co" pour le compte de "Broadstreet South Bank Limited Partnership"
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Broadstreet of Münsbach S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2011167960/15.

(110195678) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Balesme S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 19, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 125.834.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été publiés au Mémorial C 418 du 03.03.2011 déposés sous la référence L110018874 le 31.01.2011

Les comptes annuels rectifiés au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2011167962/14.

(110194786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

GS Lux Management Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 88.045.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue en date du 5 décembre 2011, a décidé d'accepter:

- la démission de Eric Goldstein en qualité de gérant de la Société avec effet immédiat au 5 décembre 2011.

- La nomination avec effet immédiat au 5 décembre 2011 et pour une durée indéterminée, en qualité de gérant de la Société de Alan Konevsky, né à Saint Pétersbourg (Russie) le 21 août 1975, et ayant son adresse professionnelle au 133 Peterborough Court, Fleet Street, GB - EC4A 2BB Londres, Royaume-Uni.

Le Conseil de Gérance sera désormais composé comme suit:

- Nicole GÖTZ, gérant
- Michael FURTH, gérant
- Alan KONEVSKY, gérant
- Harvey SHAPIRO, gérant
- Maxime NINO, gérant
- Veronique MENARD, gérant
- Mark VENNEKENS, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Nicole Götz
Gérant

Référence de publication: 2011170449/25.

(110197741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2011.

BCK Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 160.347.

Statuts coordonnés, suite à de l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 27 juillet 2011 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 26 août 2011.

Francis KESSELER
NOTAIRE

Référence de publication: 2011167965/13.

(110194821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Bond Street Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 87.777.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 7 octobre 2011 que:

- M. Albert AFLALO a démissionné de sa fonction d'administrateur avec effet immédiat.

- A été élu aux fonctions d'administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire:

* Monsieur Philippe AFLALO, administrateur de société, né le 18.12.1970 à Fes (Maroc), demeurant professionnellement au 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2011167972/15.

(110195460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Securo Pro Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 2, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 150.232.

Auszug aus dem Protokoll der vertagten Ordentlichen Generalversammlung

die am 25. November 2011 in Luxemburg stattfand:

1. Die Generalversammlung beschließt, die folgenden Personen mit Wirkung zum 25. November 2011 und bis zur nächsten Generalversammlung, die über den Jahresabschluss der Securo Pro Lux S.A. für das am 31. Dezember 2011 endende Geschäftsjahr abstimmt, wieder zu Verwaltungsratsmitgliedern zu bestellen:

- Mario Warny (Vorsitzender des Verwaltungsrates);
- Reinolf Dibus (Verwaltungsratsmitglied);
- Frank Rybka (Verwaltungsratsmitglied).

2. Die Ordentliche Generalversammlung beschließt den Wirtschaftsprüfer, Ernst & Young S.A., mit Gesellschaftssitz in 7, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach und eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg unter der Nummer B 47771, zum Wirtschaftsprüfer der Securo Pro Lux S.A. mit Wirkung zum 25. November 2011 und bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung, die über den Jahresabschluss der Securo Pro Lux S.A. für das am 31. Dezember 2011 endende Geschäftsjahr abstimmt, zu bestellen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 6. Dezember 2011.

Für Securo Pro Lux S.A.

Die Domizilstelle

Hauck & Aufhäuser Alternative Investment Services S.A.

Marc-Oliver Scharwath / Marc Feltz

Référence de publication: 2011170531/26.

(110197752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2011.

Bond Street Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 90.231.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 7 octobre 2011 que:

- M. Albert AFLALO a démissionné de sa fonction d'administrateur avec effet immédiat.

- A été élu aux fonctions d'administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire:

* Monsieur Philippe AFLALO, administrateur de société, né le 18.12.1970 à Fes (Maroc), demeurant professionnellement au 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2014.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2011167974/15.

(110195458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

BPI Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 115.437.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 28 novembre 2011

La démission de Monsieur Mohammed KARA de son poste de commissaire aux comptes de la société est acceptée.

Monsieur Robert REGGIORI, expert-comptable, 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouveau commissaire aux comptes de la société.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012.

Pour extrait sincère et conforme

BPI EUROPE S.A.

Alexis DE BERNARDI

Administrateur

Référence de publication: 2011167980/17.

(110195643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

BRM Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 123.715.

—
A décidé de dénoncer le siège avec effet au 5 décembre 2011 de la société

BRM Holding S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

2, avenue Charles de Gaulle

L - 1653 Luxembourg

Inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 123 715

Luxembourg, le 5 décembre 2011.

BDO Tax & Accounting

Le domiciliataire

Référence de publication: 2011167987/15.

(110194838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Industrielle Beteiligung S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 43.599.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue le 26 octobre 2011

Personne chargée du contrôle des comptes:

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de le réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2014:

- TALENTURE ACCOUNTING S.A., ayant son siège social à 2, Via Marconi, CH-6901 Lugano, Suisse, immatriculée auprès du Registre di commercio del distretto di Lugano sous le numéro CH-514.3.005.023-5, commissaire aux comptes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Référence de publication: 2011168227/15.

(110195587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Aberdeen Global Property Multi Manager S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 119.541.

Le Conseil d'Administration d'Aberdeen Indirect Property Partners Asia S.A. a accepté les démissions de Rickard Backlund et Victoria Brown. Il a nommé Alessandro Bronda et Charles Macrae aux postes d'Administrateurs avec effet au 13 juin 2011 et 24 août 2011 respectivement et jusqu'à la date de l'assemblée générale qui aura lieu en 2012. Tous deux demeurent au 2B, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2011.

Brown Brother Harriman (Luxembourg) S.C.A.

Signature

Référence de publication: 2011168645/14.

(110194862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Gallery Systems S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 141.606.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011172458/9.

(110201070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.

Garage Georges Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7526 Mersch, 10, Um Mierscherbiërg.

R.C.S. Luxembourg B 68.471.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011172459/9.

(110200563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2011.
